GUIDE D'INSTALLATION
KIT PROTON

DIAG02MGF

diagral by ADYX

SOMMAIRE

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE 4

1.1 COMPOSANTS INCLUS DANS L'EMBALLAGE 4
1.2 USAGE PRÉVU 5
1.3 OUTILS ET MATÉRIEL 5
1.4 OUTILS POUR LE MONTAGE (NON COMPRIS DANS LE KIT) 6
1.5 ACCESSOIRES (EN OPTION) 7
1.6 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA MOTORISATION 8
1.7 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT DE L'OPÉRATEUR 8

2 AVERTISSEMENTS 9

2.1 PRÉCONISATIONS D'EMPLOI 8
2.2 PRÉCONISATIONS D'INSTALLATION 10
2.3 LEXIQUE DES MOTS TECHNIQUES 11

3 ASSEMBLAGE 12

3.1 RAIL DE GUIDAGE 12
3.2 PATTE D'ATTACHE POSTÉRIEURE 13
3.3 DÉVERROUILLAGE EXTERNE (EN OPTION) 14

4 INSTALLATION 14

4.1 DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES 14
4.2 RAIL DE GUIDAGE 16
4.3 PATTE D'ATTACHE SUR LA PORTE 18
4.4 OPÉRATEUR 19
4.5 DÉVERROUILLAGE DE L'AUTOMATISME 20
4.6 DÉVERROUILLAGE EXTERNE 20

5 ARMOIRE DE MANŒUVRE 21

5.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 21
5.2 COMPOSANTS DE L'ARMOIRE DE MANŒUVRE 21
5.3 BORNIERS ET CONNECTEURS 22
5.4 DS1 DIP-SWITCHES DE PROGRAMMATION 23
5.5 LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT 24

6 CONNEXIONS 25

7 PROGRAMMATION 27
7.1 RÉGLAGES DE LA PLATINE 27
7.2 APPRENTISSAGE 27
7.3 PRÉCLIGNOTEMENT 32

8 ACTIVATION DU RÉCEPTEUR RADIO 32

8.1 PROGRAMMATION RADIO 32
8.2 APPRENTISSAGE DU CLAVIER ET DE LA TÉLÉCOMMANDE 33
8.2 APPRENTISSAGE D'UNE AUTRE TÉLÉCOMMANDE OU D'UN AUTRE CLAVIER ACQUIS PAR LA SUITE 34
8.4 PROCÉDURE D'EFFACEMENT DES APPAREILS APPRIS 34

9 MISE EN FONCTION 35

10 FILS PARACHUTE 36

11 ENTRETIEN 36

12 REMPLACEMENT DE LA LAMPE DE COURTOISIE 36

13 INSTALLATION DES ACCESSOIRES (EN OPTION) 37

13.1 INSTALLATION DE LA LAMPE CLIGNOTANTE 37
13.2 INSTALLATION DES PHOTOCELLULES 38
13.3 INSTALLATION DU SÉLECTEUR À CLÉ 39
13.4 INSTALLATION DU DÉVERROUILLAGE À CLÉ 40
13.5 INSTALLATION DU KIT BATTERIES 40

14 GUIDE DE RÉSOLUTION DES PROBLÈMES 41

15 GARANTIE 42

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Fabricant : FAAC SPA

Adresse : via Calari ,10 - 40069 Zola Predosa -Bologna

Déclare que : l'opérateur modèle PROTON

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 2006/42/EC
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CE suivantes :
  - 2006/95/EC Directive Basse Tension
  - 2004/108/EC Directive Compatibilité Électromagnétique
  - 99/05/EC R&TTE

Bologna, le 29 octobre 2010

L'Administrateur Délégué
A. Marcellan

1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

1.1 COMPOSANTS INCLUS DANS L'EMBALLAGE

L'emballage est constitué par les dispositifs présents dans la figure; à son ouverture, vérifier immédiatement que le contenu correspond et vérifier le parfait état des dispositifs.

A Opérateur.

B Patte d'attache postérieure.

C Bride patte d'attache antérieure.

D Bride patte d'attache vantail.

E Récepteur.

F Poignée de déverrouillage.

G Pattes de support.

H Télécommande.

I Visserie.

L Manuel d'installation.

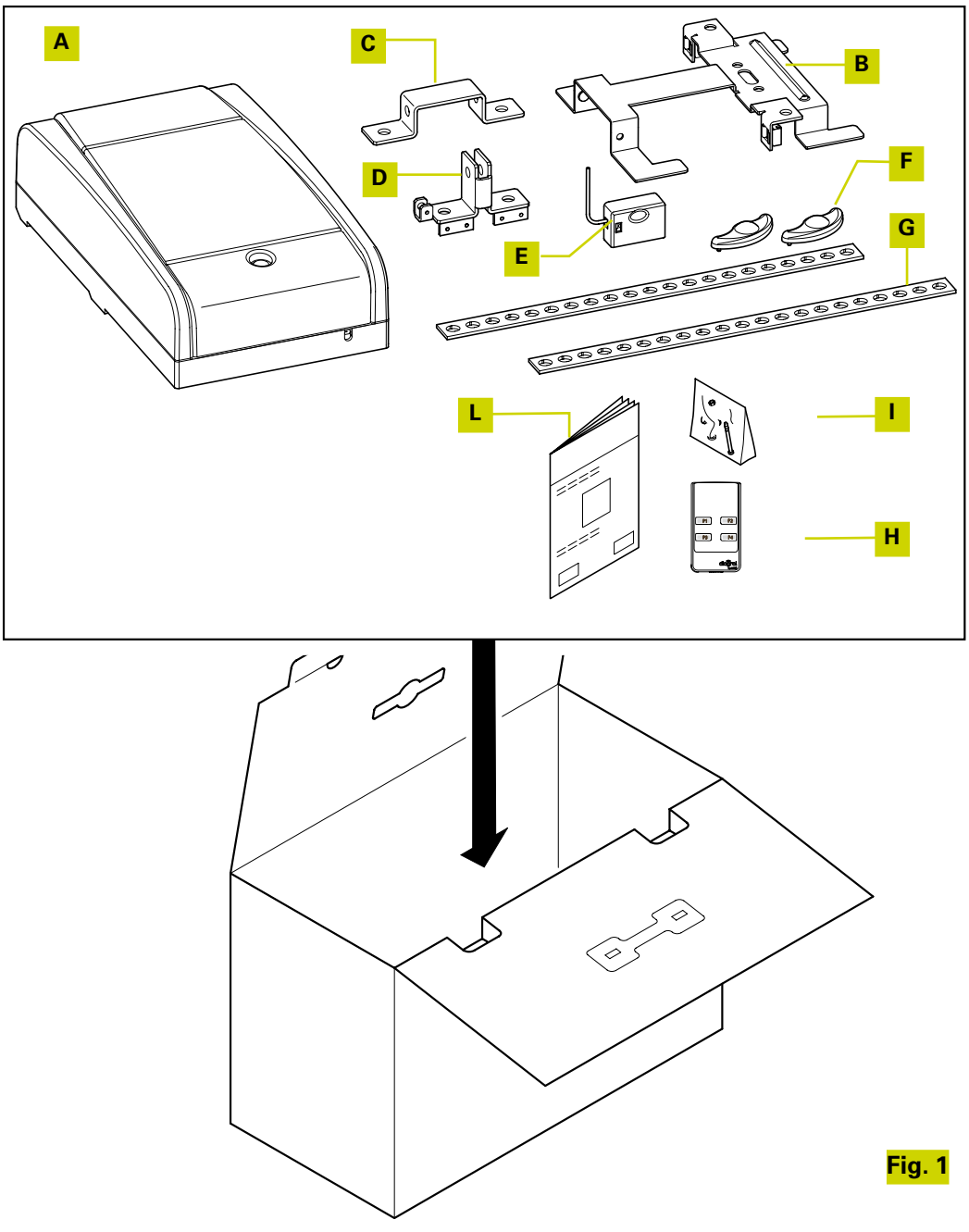

Fig. 1

N.B: Le Kit ne comprend ni les vis ni les chevilles de fixation de l'opérateur au mur et à la porte.

1.2 USAGE PRÉVU

Ces instructions sont valables pour le modèle Diagral by ADYX PROTON.
Les automatismes PROTON permettent d'automatiser les portes sectionnales équilibrées de garages individuels à usage domestique.
Elles sont constituées par un opérateur électromagnétique, une armoire de manœuvre électronique et une lampe de courtoisie monobloc qui, monté au plafond, par l'intermédiaire d'une transmission à chaîne ou à courroie, permet l'ouverture de la porte.
Le système irréversible garantit le blocage mécanique de la porte quand le moteur n'est pas en fonction; il n'est donc pas nécessaire d'installer de serrure; un déverrouillage manuel interne et un déverrouillage externe (en option) permettent de manœuvrer la porte en cas de coupure de courant ou de dysfonctionnement.
L'opérateur est muni d'un dispositif électronique de détection de la présence d'un obstacle éventuel gênant le mouvement de la porte pour éviter l'écrasement ou le soulèvement.
Cette instruction concerne l'opérateur à traction à chaîne, mais les mêmes procédures, réglages et limites d'application sont valables pour l'opérateur à traction à courroie.

Les automatismes PROTON ont été conçus et construits pour un usage interne et pour contrôler l'accès des véhicules. Éviter toute autre utilisation.

1.3 OUTILS ET MATÉRIEL

Les outils nécessaires pour l'installation de l'opérateur PROTON sont indiqués au paragraphe 1.4 "OUTILS POUR LE MONTAGE":

Matériel nécessaire pour l'installation de l'opérateur PROTON et accessoires correspondants (si présents):
- câble 3x0,5 mm² (photocellules émettrices, générateurs d'impulsions ouverture et arrêt)
- câble 4x0,5 mm² (photocellules réceptrices)
- câble 2x1 mm² (lampe clignotante)
- câble 2 x 1,5 mm² (alimentation)

Utiliser des câbles possédant un degré d'isolation adéquat.
L'installation électrique doit être conforme aux indications du chapitre "Avertissements pour l'installateur".

Le câble d'alimentation 230Vca doit être posé et connecté par un installateur qualifié. Faire installer une prise de type 2P de 10A - 250 V à proximité de l'opérateur.
Poser les câbles dans des conduites spécifiques et éviter que des câbles libres éventuels ne puissent entrer en contact avec des pièces en mouvement de l'automatisme et de la porte.
Séparer dans des conduites différentes les câbles basse tension des câbles d'alimentation 230V.

1.4 OUTILS POUR LE MONTAGE (NON COMPRIS DANS LE KIT)

A Niveau à bulle
B Perceuse
C Ciseau d'électricien
D Foret béton ø 10 mm
E Foret métaux ø 8 mm
F Clé anglaise 13
G Pince universelle
H Tournevis cruciforme
I Tournevis plat
L Mètre ruban
M Crayon
N Clé à pipe 13
O Échelle

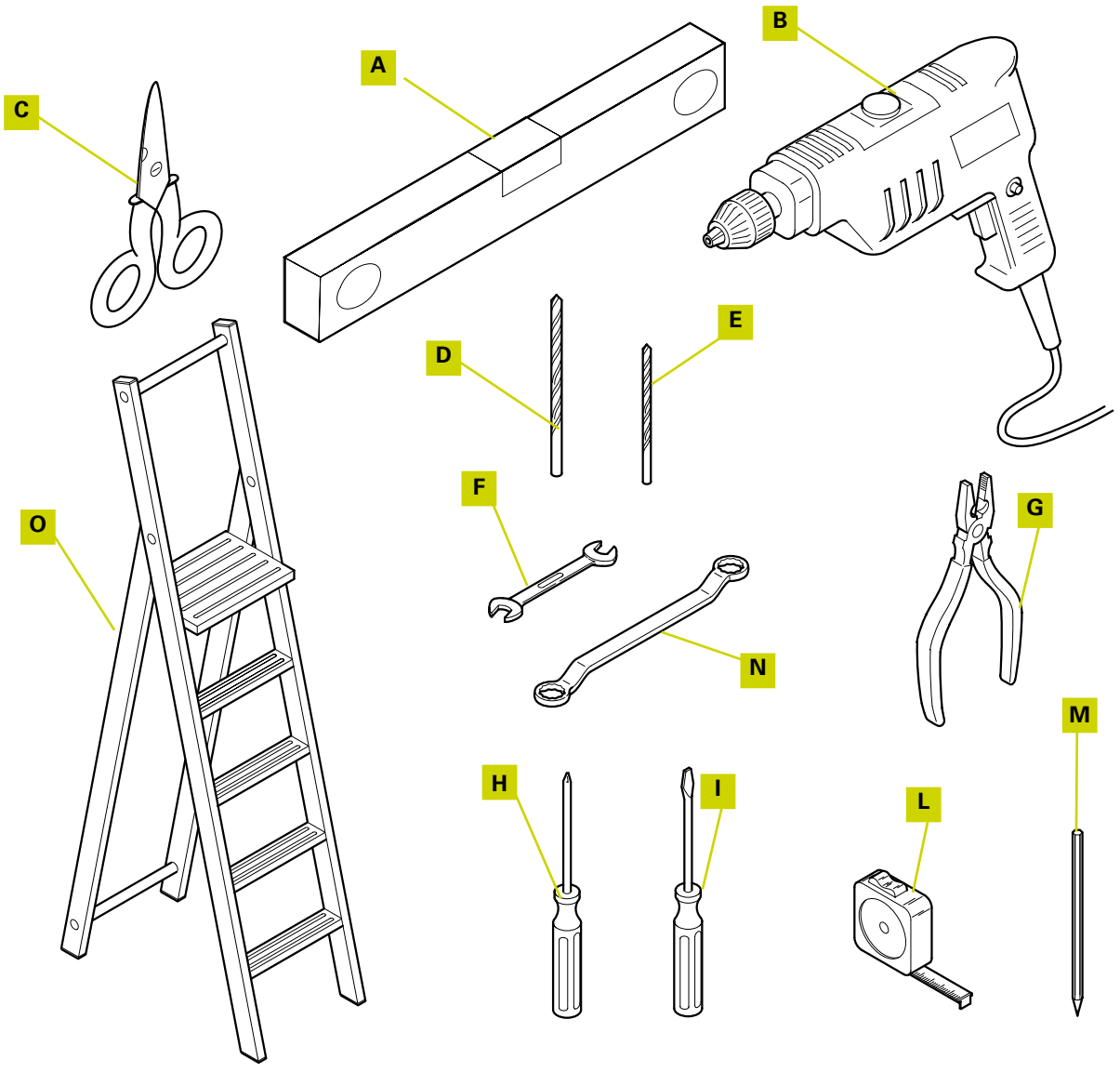

Fig. 2

1.5 ACCESSOIRES (EN OPTION)

Pour l'installation des accessoires, voir le chapitre 13 INSTALLATION DES ACCESSOIRES (EN OPTION)

A Lampe clignotante.

B Photocellules

C Sélecteur à clé

C1) Entretoise gommée

C2) Clés

D Déverrouillage à clé

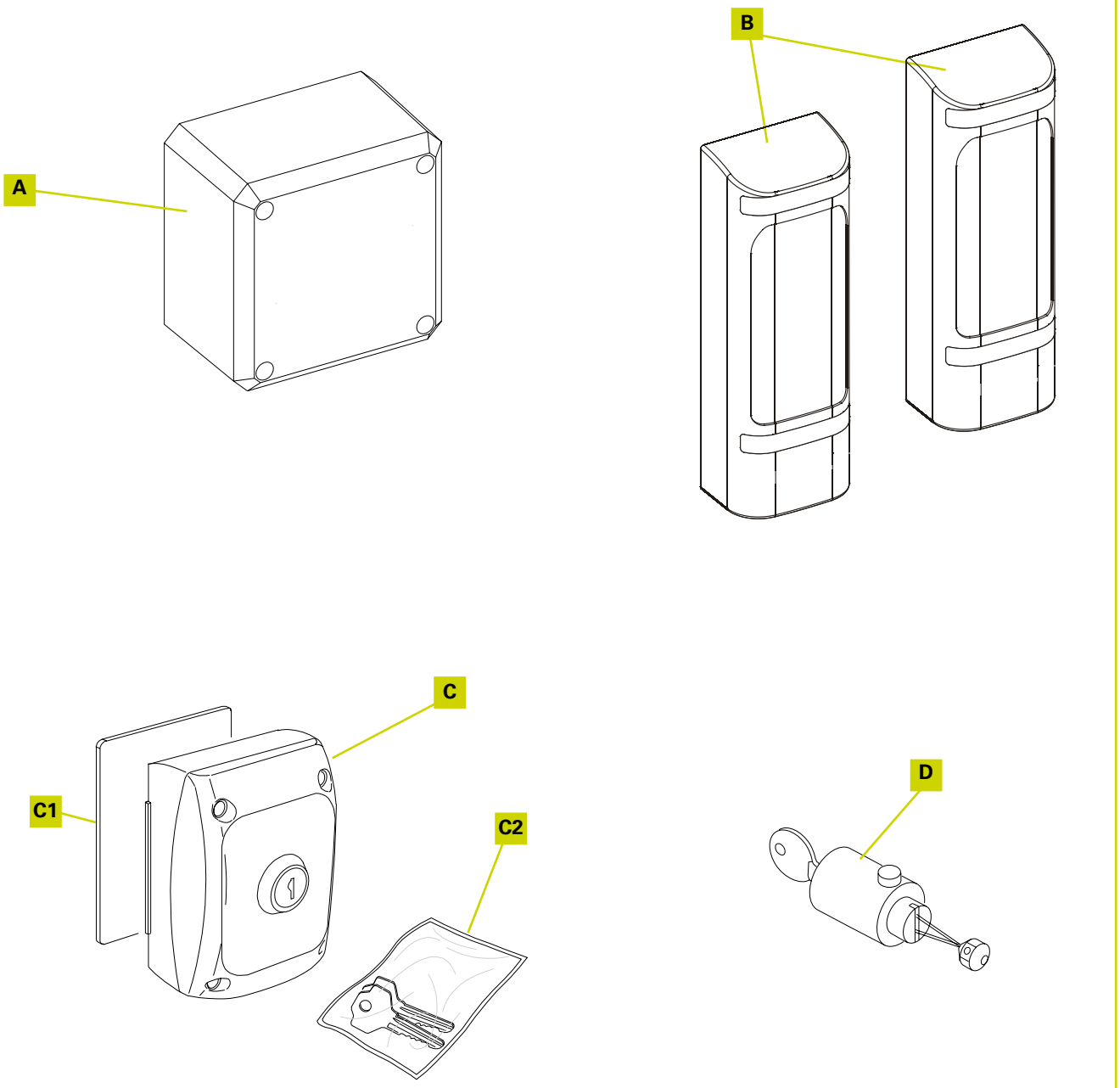

Fig. 3

1.6 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DE LA MOTORISATION

Alimentation (V/50 Hz)	230
Moteur électrique (Vcc)	24
Puissance absorbée maxi (W)	220
Force de poussée (N)	550
Type d'utilisation	Résidentiel
Encombrement maximum du plafond	35 mm (Voir Fig.6)
Lampe de courtoise (V/W)	230 / 40 maxi
Temporisation lampe de courtoisie (s)	120
Vitesse standard chariot à vide (m/min.)	6.6
Vitesse réduite chariot à vide (m/min.)	3.8
Vitesse chariot en ralentissement (m/min.)	1.3
Niveau de bruit à la vitesse standard (db(A))	52
Longueur course en ralentissement	Variable à partir de setup
Dispositif de sécurité intrinsèque	Catégorie 2
Largeur maximale porte sectionnale (mm)	5000
Hauteur maximale porte sectionnale	2600
Course utile de coulissement	2600
Degré de protection (mm)	Uniquement usage interne (IP20)
Température de fonctionnement (°C)	-20 / +55

Le niveau d'émission du bruit de l'opérateur PROTON, référé au poste de travail, est de 52 dB(A).

1.7 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT DE L'OPÉRATEUR

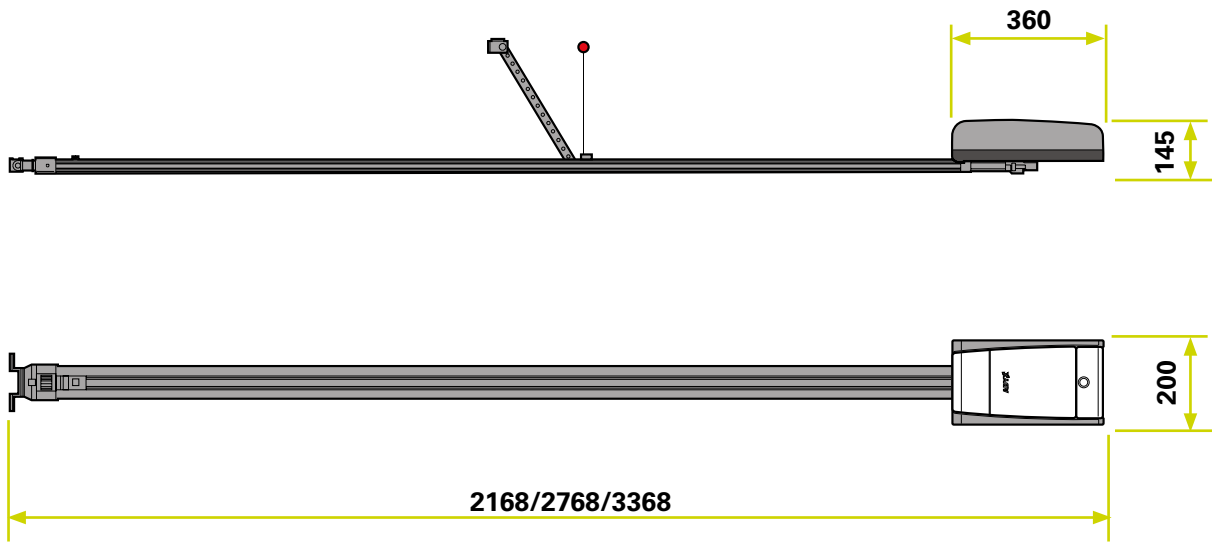

Fig. 4

2 AVERTISSEMENTS

2.1 PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

Le kit proton est prévu pour être installé sur une porte de garage à ouverture verticale tel que décrit dans ses spécifications techniques et instructions d'installation pour constituer un produit motorisé et automatisé couvert par la Directive Machine 2006/42/EC.
En conséquence il est interdit de mettre ce produit en service avant qu'il ne soit incorporé dans le produit final tel que prescrit dans ses spécifications techniques , en conformité avec les instructions d'installation et déclaré conforme aux dispositions mentionnées dans la Directive Machine 2006/42/EC.

Il est fondamental de suivre correctement la procédure d'installation et les indications pour l'utilisation afin d'obtenir une porte automatisée efficiente et sûre. Une installation ou un usage erronés du produit peut provoquer de sérieuses blessures aux personnes et des dégâts aux choses.

Lire attentivement ce manuel d'installation dans son ensemble avant de commencer l'installation.
N'effectuer aucune modification qui ne soit pas mentionnée dans ce manuel.
Ne pas installer l'opérateur pour des usages différents de ceux qui sont indiqués.
Pour la fixation, utiliser les accessoires fournis ou, quoi qu'il en soit, des systèmes de fixation (vis, tasseaux, etc.) adaptés au type de support et aux contraintes mécaniques exercées par l'automatisme.

Vérifier que la porte sectionnale est conforme aux normes EN12604 et EN12605 (information figurant dans la documentation de la porte même). Pour les Pays extra CEE, pour obtenir un niveau de sécurité adéquat, outre les références aux normes nationales, suivre les Normes susmentionnées.
Contrôler que la porte est correctement équilibrée, en parfait état de marche et munie d'arrêts mécaniques en ouverture.

En phase d'installation, on recommande de:
- se procurer et garder à portée de la main le matériel et les outils indiqués au paragraphe suivant "OUTILS ET MATÉRIEL"
- utiliser un support stable pour effectuer les opérations sans prendre appui au sol.
- se protéger le visage et les mains de façon adéquate avant d'effectuer les opérations de perçage avec la perceuse.
- interdire aux enfants de jouer dans les environs durant l'installation, l'utilisation et la manœuvre de déverrouillage de l'automatisme.
- enlever les détritus et les objets risquant d'entraver le mouvement avant d'actionner le système du point de vue électrique.
- démonter les fermetures mécaniques de la porte afin que son blocage soit effectué par l'automatisme en fermeture.
- appliquer les autocollants d'avertissement d'après les instructions.
- installer les dispositifs de déverrouillage manuel à une hauteur non supérieure à 180 cm.
- installer les dispositifs externes de commande à une hauteur non inférieure à 150 cm, loin de la zone concernée par le mouvement de la porte, mais dans une position permettant un contrôle visuel.

Au terme de l'installation, on recommande de:
- vérifier que le dispositif anti-écrasement est en mesure de détecter un obstacle d'une hauteur de 50 mm placé au sol et qu'un poids de 20 kg appliqué à la porte provoque l'arrêt du mouvement d'ouverture.
- s'assurer qu'aucune partie de la porte n'interfère avec des espaces publics comme les trottoirs et/ou les routes.
- utiliser l'automatisme en suivant les prescriptions des "Instructions pour l'Utilisateur".
- rédiger, conserver et mettre à jour le registre d'entretien.
- l'automatisme PROTON n'exige pas le remplacement périodique de pièces.
- contrôler tous les mois le fonctionnement des dispositifs de sécurité et du système anti-écrasement: un objet indéformable haut de 50 mm placé au sol doit être correctement détecté.

ATTENTION! DANGER D'ÉCRASEMENT
Si le câble d'alimentation de l'opérateur PROTON est endommagé, celui-ci doit être remplacé par un câble neuf du même type, par du personnel qualifié. Ne pas utiliser des câbles d'alimentation différents.

Pour obtenir des conseils lors de la pose de votre système ou avant tout retour de matériel,
contacter l'assistance technique Diagral au : **0 825 051 809**
depuis 1 poste fixe pour la France : 0,15 €/mn
pour les autres pays, se reporter au tarif en vigueur

2.2 PRECONISATIONS D'INSTALLATION

1. Les matériaux de l'emballage (matière plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
2. Conserver les instructions pour toute référence future.
3. Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans cette documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait porter préjudice au parfait état du produit et/ou représenter une source de danger.
4. Diagral by ADYX décline toute responsabilité dérivant de l'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
5. Ne pas installer l'appareil en atmosphère explosive: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
6. Diagral by ADYX n'est pas responsable de la non observation de la BonneTechnique durant la construction des fermetures à motoriser, ainsi que des déformations risquant de se produire au cours de l'utilisation.
7. L'installation doit être réalisée conformément aux Normes EN 12453 et EN 12445.
   Pour les Pays extra CEE, pour obtenir un niveau de sécurité adéquat, outre les références aux normes nationales, suivre les Normes susmentionnées.
8. Couper le courant électrique avant tout type d'intervention sur l'armoire électronique.
9. Prévoir sur le réseau d'alimentation de l'automatisme un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. On recommande l'usage d'un interrupteur magnétothermique de 6A à interruption omnipolaire.
10. Prévoir en amont de l'installation un disjoncteur magnétothermique différentiel au seuil de 0,03A.
11. Vérifier que l'installation de terre est réalisée suivant les règles de l'art et y connecter les parties métalliques de la fermeture.
12. Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger les éventuelles zones de danger contre les Risques mécaniques de mouvement, comme par ex. écrasement, entraînement, cisaillement.
13. On recommande d'utiliser au moins une signalisation lumineuse par installation (ex. : flash clignotant 230 V DIAG78MAF) ainsi qu'un panneau de signalisation fixé de façon adéquate à la structure du bâti, outre les dispositifs cités au point "15".
14. Diagral by ADYX décline toute responsabilité pour la sécurité et le bon fonctionnement de l'automatisme si l'on utilise des composants qui ne sont pas produits par Diagral by ADYX.
15. Pour l'entretien, utiliser exclusivement des pièces originales Diagral by ADYX.
16. N'effectuer aucune modification sur les composants qui font partie du système d'automation.
17. L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre à l'Utilisateur de l'installation le livret d'avertissements fourni avec le produit.
18. Ne permettre à personne et en particulier aux enfants de stationner à proximité du produit durant le fonctionnement.
19. Éloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre dispositif générateur d'impulsion, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
20. Ne transiter sous la porte qu'à l'arrêt de l'automatisme.
21. L'Utilisateur doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à du personnel qualifié.
22. Entretien : Procéder au moins tous les six mois à un contrôle fonctionnel de l'installation, et en particulier de l'efficience des dispositifs de sécurité (y compris la force de poussée de l'opérateur si elle est prévue) et de déverrouillage.
23. **Tout ce qui n'est pas expressément prévu dans ces instructions n'est pas admis.**

2.3 LEXIQUE DES MOTS TECHNIQUES

OPÉRATEUR
A l'intérieur de ce manuel, on appelle opérateur le monobloc électromécanique, composé du moteur 24Vcc, de l'armoire électronique et de la lampe de courtoisie.
RAIL DE GUIDAGE
Le rail de guidage accouplé à l'opérateur permet la transmission du mouvement de la porte par l'intermédiaire d'une chaîne ou d'une courroie.
LOGIQUE AUTOMATIQUE
Lorsque la porte est en position de fermeture, une commande envoyée par la radiocommande ou par un dispositif générateur d'impulsions quelconque, permet l'ouverture de la porte. La porte se refermera d'elle-même, après le temps de pause présélectionné.
CYCLE
Temps durant lequel le portail s'ouvre et se ferme.
DÉVERROUILLAGE DE L'OPÉRATEUR
Opération qu'il faut effectuer en cas de coupure de courant pour actionner la porte manuellement.
BLOCAGE DE L'OPÉRATEUR
Opération à effectuer pour rétablir la condition de travail de l'opérateur après le déverrouillage.

3 ASSEMBLAGE

3.1 RAIL DE GUIDAGE

Si l'on utilise un rail de guidage en deux éléments, procéder à l'assemblage comme suit. Si l'on dispose d'un rail déjà assemblé, passer au paragraphe 3,2.

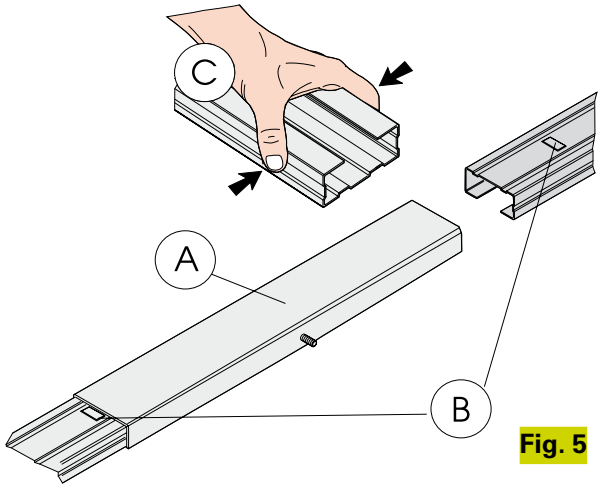

Fig. 5

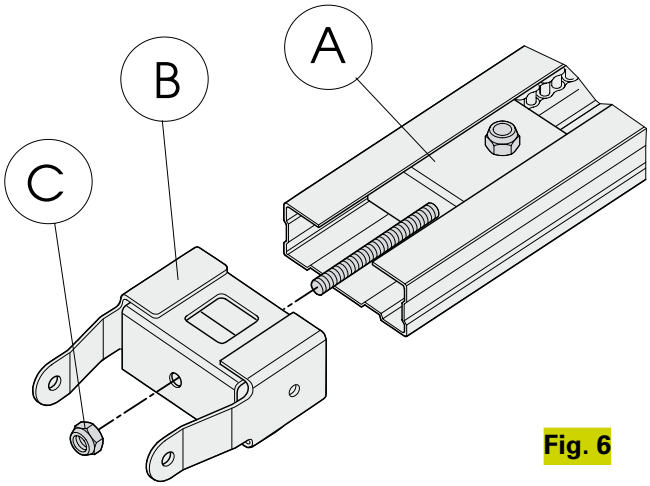

Fig. 6

1. Assembler les deux éléments du rail de guidage en les introduisant dans le joint central (fig. 5 réf. A) jusqu'à la rencontre des reliefs métalliques de référence (fig. 5 réf. B). Pour faciliter l'embrayage du rail de guidage, l'introduire dans le joint central en le comprimant d'après la fig. 5 réf. C. Ne pas utiliser d'outils risquant de déformer le rail ou le joint.
2. Faire coulisser le groupe de renvoi sur toute la longueur du rail de guidage (fig. 6 réf. A) pour l'amener à proximité de l'élément antérieur, opposé au groupe d'embrayage de la traction.
3. Assembler la patte d'attache antérieure (fig. 6 réf. B) au groupe de renvoi (fig. 6 réf. A).
4. Tendre légèrement la chaîne en vissant l'écrou (fig. 6 réf. C).
5. Coucher le rail de guidage sur le côté (fig. 7)
6. Pousser le chariot à proximité du groupe d'embrayage de la traction (fig. 7 réf. C).
7. Régler le tendeur (fig. 7 réf. A) de manière à ce que la zone centrale de l'anse, formée par la branche supérieure de la chaîne, coïncide plus ou moins avec le milieu du rail de guidage (fig. 7 réf. B).

Attention: une tension excessive peut endommager les groupes de renvoi et d'embrayage de la traction.

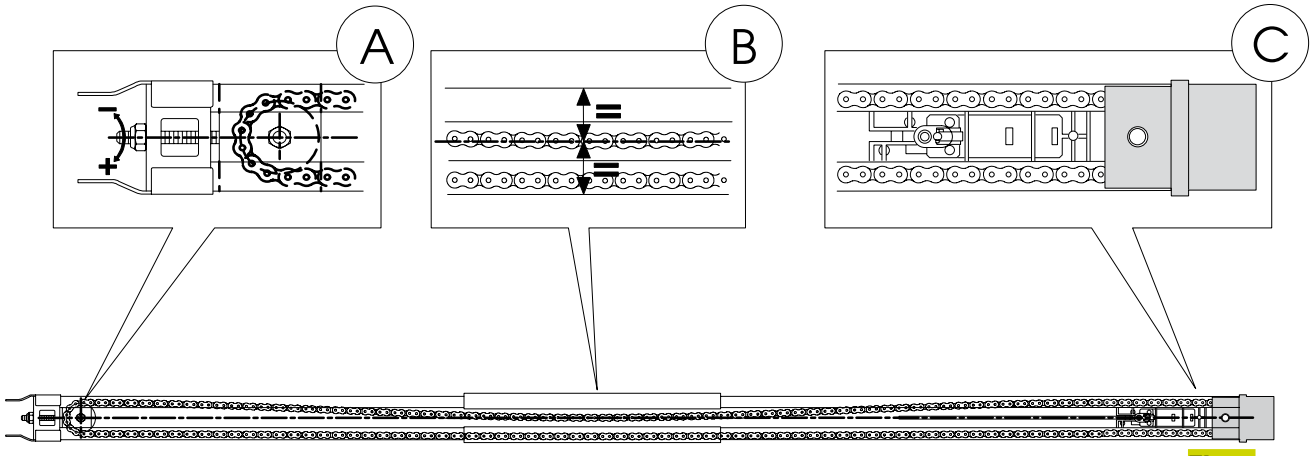

Fig. 7

3.2 PATTE D'ATTACHE POSTÉRIEURE

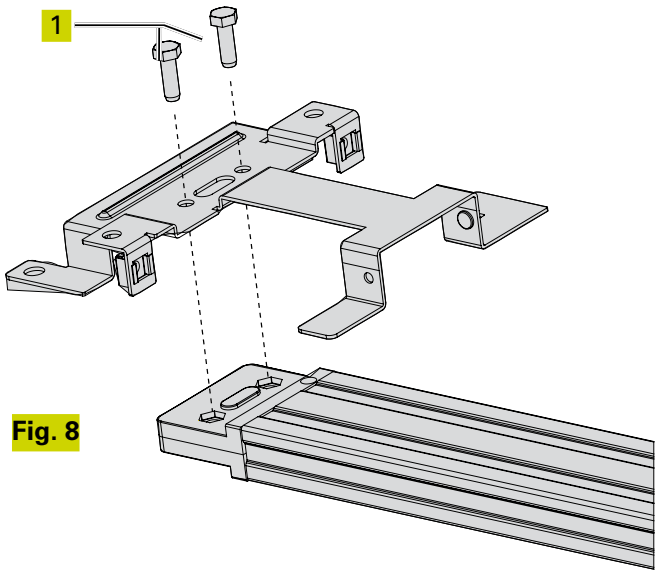

Fig. 8

Avant de fixer le rail de guidage au plafond, assembler la patte d'attache postérieure dans le logement spécifique du groupe d'embrayage de la traction et visser les vis d'après la Fig. 8. réf. 1.

3.3 DÉVERROUILLAGE EXTERNE (EN OPTION)

Si l'on a prévu d'installer le système de déverrouillage externe, préparer le fil avant de commencer l'installation:

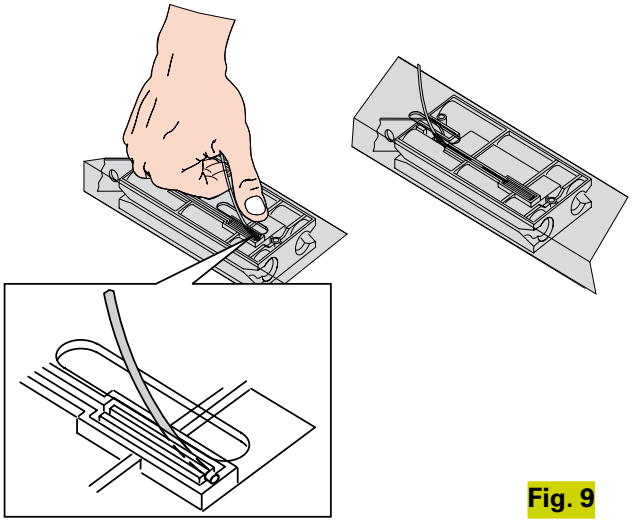

Fig. 9

1. Débloquer le chariot (voir par. 4.5 point 3) et l'amener au niveau de la rainure située sur le dessus du rail de guidage.
2. Introduire la cosse du fil dans son logement de couleur rouge (fig. 9).

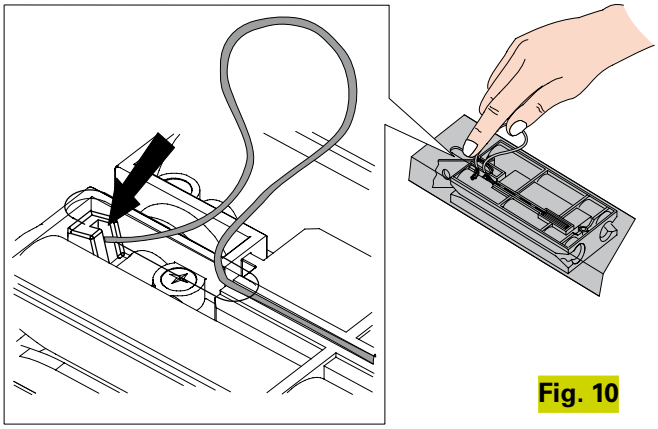

Fig. 10

1. Faire reculer le chariot vers le groupe de l'embrayage de la traction jusqu'à ce que le trou de passage sur le chariot coïncide avec la rainure et y passer le fil dénudé (fig. 10).
2. Extraire totalement le fil de la partie inférieure du chariot.
3. Enrouler le fil sur lui-même pour éviter qu'il ne représente une gêne durant l'installation du rail de guidage.

4 INSTALLATION

- Afin de travailler en toute sécurité, on conseille d'installer l'opérateur en laissant la porte complètement fermée.
- Utiliser tous les points d'ancrage prévus.
- Les systèmes de fixation doivent être indiqués pour le type de support et suffisamment solides.
- Se protéger le visage et les mains de façon adéquate durant les opérations de perçage.
- Lire ce chapitre jusqu'au bout avant de commencer l'installation.

4.1 DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES

Disposer l'installation électrique conformément aux indications du chapitre "Préconisations d'installation". Au terme de l'installation, contrôler qu'aucune conduite ni câble éventuels ne puisse se trouver au contact des pièces en mouvement.
Installer les points fixes de commande à une hauteur non inférieure à 150 cm, loin de la zone concernée par le mouvement de la porte, mais dans une position permettant un contrôle visuel.

	TYPE	DIAMÈTRE (mm ²)	QUANTITÉ
1	Câbles d'Alimentation Réseau	ø 1,5	2
2	Câbles d'Alimentation Opérateur	ø 1,5	2
3	Câbles Lampe Clignotante	ø 1	2
4	Câbles Photocellules RX	ø 0,5	3
5	Câbles Photocellules TX	ø 0,5	2
6	Câbles Sélecteur à clé	ø 0,5	2
7	Conduite Basse Tension	-	-

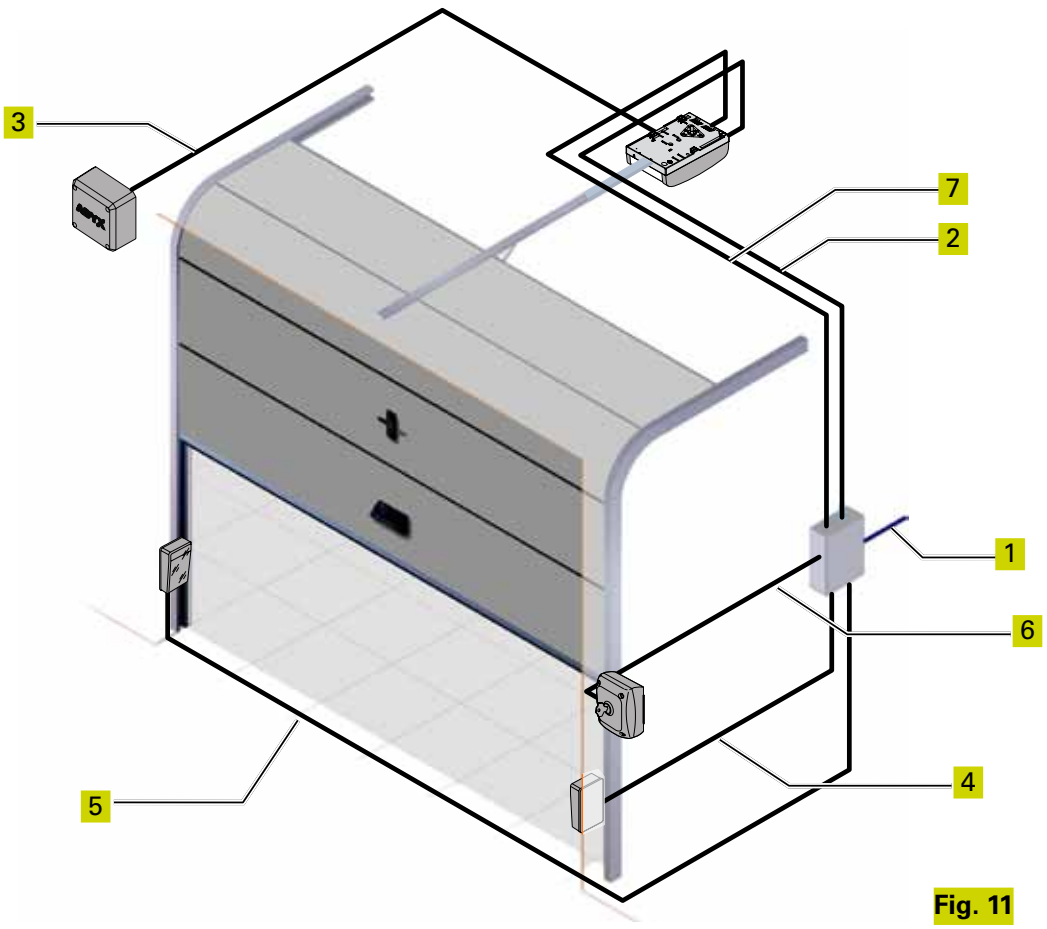

Fig. 11

- La structure de la porte doit être adaptée à l'automatisation. En particulier, vérifier la conformité des dimensions de la porte à celles qui figurent dans les caractéristiques techniques ainsi que sa solidité.
- Vérifier que la porte est conforme aux normes EN12604 et EN12605.
- Au cours du mouvement, la porte ne doit pas envahir les aires publiques destinées au transit de piétons ou de véhicules.
- Contrôler l'efficience des paliers et des joints de la porte.
- Vérifier que la porte ne présente pas de frottements; éventuellement, nettoyer et lubrifier les rails avec des produits à base de silicone, en évitant d'utiliser de la graisse, toujours d'après les conseils du constructeur.
- Vérifier l'équilibrage ainsi que la présence des arrêts mécaniques en ouverture.
- Démonter les fermetures mécaniques de la porte afin que son blocage soit effectué par l'automatisme en fermeture.

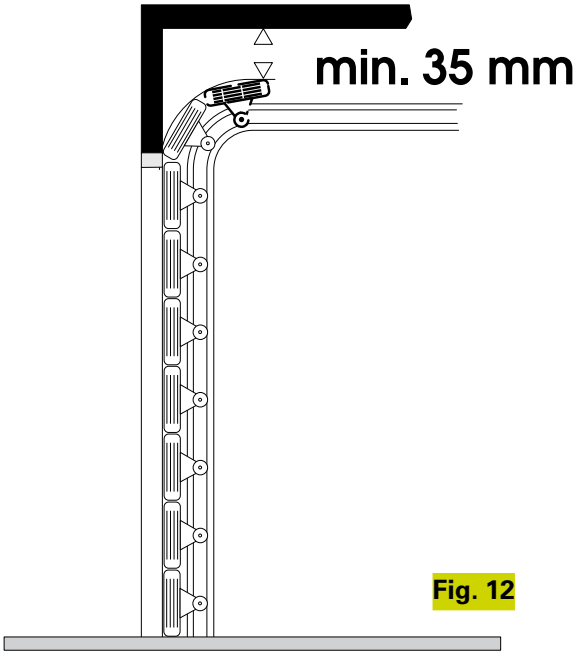

Fig. 12

- Contrôler la présence d'un espace d'au moins 35 mm entre le plafond et le point le plus haut du coulissement de la porte (Fig. 12).

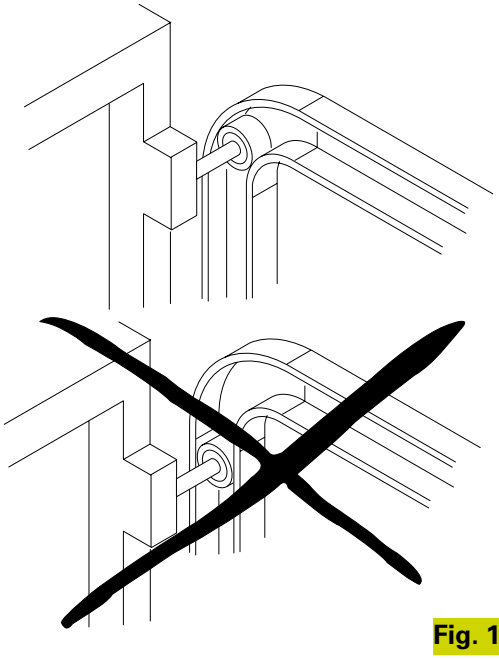

Fig. 13

- Vérifier que le rouleau de guidage supérieur de la porte sectionnale se trouve dans la partie horizontale du rail lorsque la porte est fermée (Fig. 13).

4.2 RAIL DE GUIDAGE

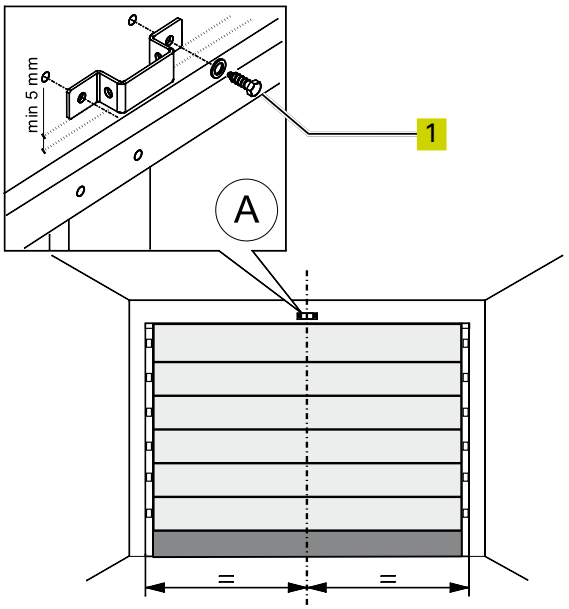

Fig. 14

Après avoir terminé les opérations préliminaires d'assemblage, on peut commencer l'installation du rail de guidage comme suit:

1. Tracer sur le linteau une ligne correspondant au centre vertical de la porte (fig. 14).
2. Tracer sur le linteau une ligne horizontale correspondant à la hauteur maximale atteinte par la porte au cours du mouvement (voir fig. 12).
3. Positionner la patte de fixation de la patte d'attache antérieure en plaçant le bord inférieur à au moins 5 mm au-dessus du point d'intersection des lignes et centré par rapport à la ligne verticale (fig. 14). Consulter également le paragraphe 4,3. pour le positionnement correct de la patte par rapport au point d'attache sur la porte.
4. Marquer les deux points de fixation.
5. Procéder au perçage et au montage, par l'intermédiaire des vis (réf. 1 Fig. 14) non fournies.
6. Positionner le rail de guidage au sol et perpendiculairement à la porte.
7. Soulever le rail par la patte d'attache antérieure et assembler cette dernière à la patte de fixation au moyen de la vis passante et de l'écrou (fig. 15).
8. Soulever le rail de guidage de manière à amener la patte d'attache postérieure au même niveau que la patte d'attache antérieure ou bien de manière à obtenir la même inclinaison que le rail horizontal de la porte. En cas de fixation directe au plafond, passer au point 12.

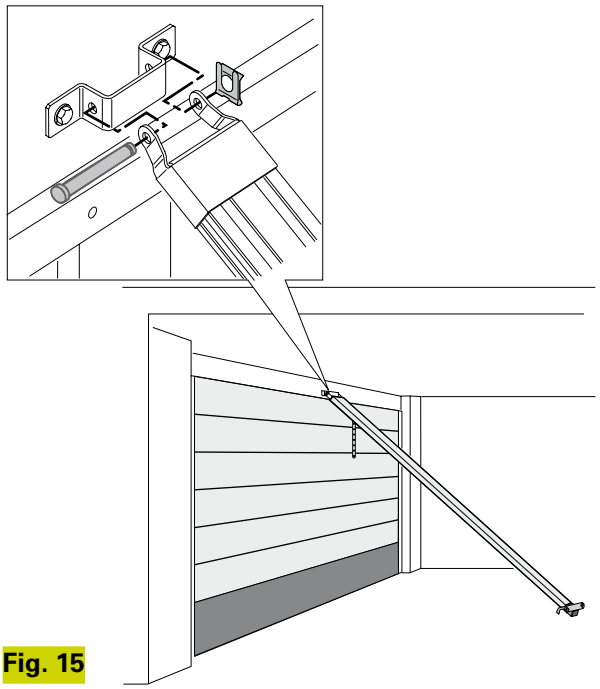

Fig. 15

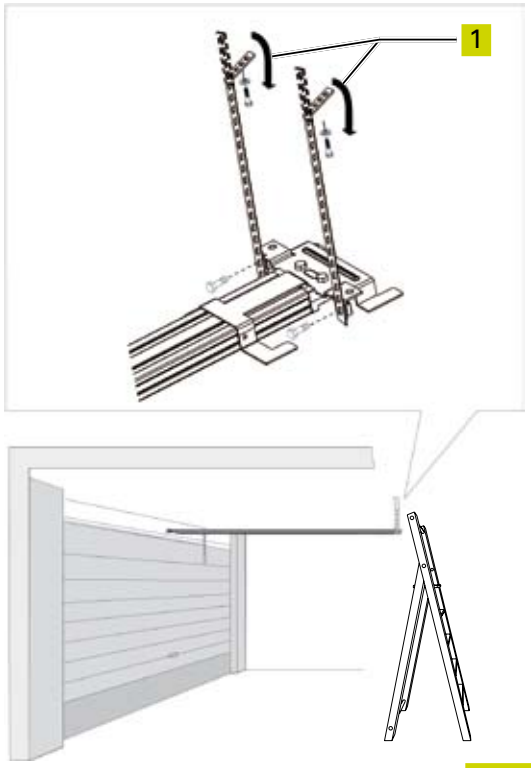

Fig. 16

1. Mesurer la distance entre le plafond et l'entraxe des écrous de fixation de la patte d'attache postérieure.
2. Plier les brides fournies à la dimension relevée (mesurer à partir du centre de la première rainure de la patte).
3. Monter les brides sur la patte d'attache postérieure et repositionner le rail de guidage (fig. 16).
4. Marquer au plafond les points de fixation de la patte d'attache postérieure et percer (protéger le rail de guidage).Terminer l'installation du rail.
5. Si l'on utilise un rail en deux éléments avec un raccord central (fig. 17 réf. A) ou le support central pour le rail unique (fig. 17 réf. B - en option), procéder à la fixation au plafond au moyen des brides spécifiques et en agissant comme aux points 9,10 et 12 (fig. 17).

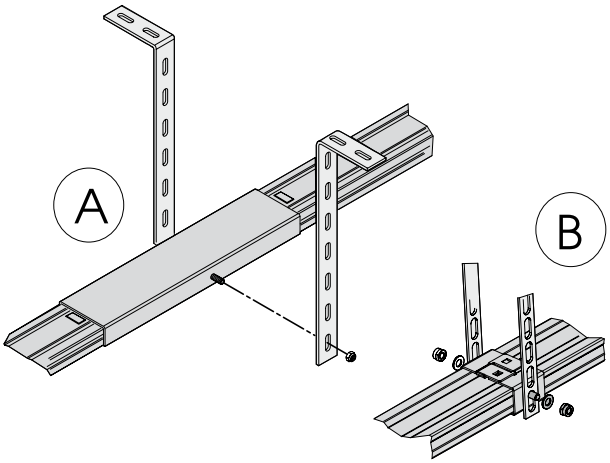

Fig. 17

4.3 PATTE D'ATTACHE SUR LA PORTE

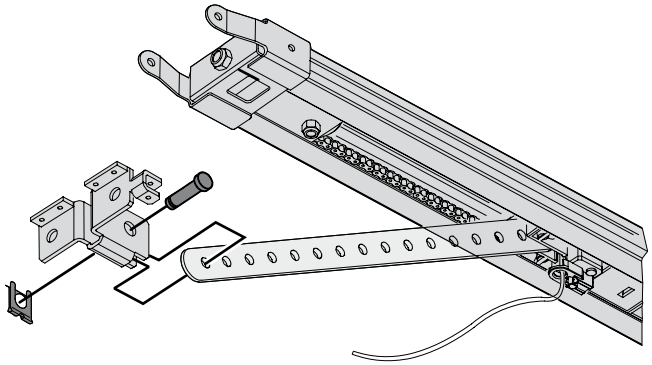

Fig. 18

1. Assembler la patte d'attache à la tige du chariot (fig. 18). Positionner la patte d'attache sur la porte de manière à ce que le trou de passage du fil de déverrouillage soit tourné vers le côté gauche de la porte (réf. 1 Fig. 19).
2. Fermer la porte et amener le chariot à proximité de cette dernière.
3. Positionner la patte d'attache sur la porte en la centrant par rapport au milieu de cette dernière.
4. Contrôler que la distance entre les entraxes des trous de fixation de la patte d'attache antérieure et de la patte d'attache sur la porte ne soit pas supérieure à 20 cm (Fig. 19). Pour un fonctionnement correct de l'automatisme, on conseille d'éviter des inclinaisons du bras supérieures à 30° par rapport au guide de coulissement. Si l'on utilise le bras courbe pour portes sectionnales (en option) réaliser l'assemblage avec le bras droit du chariot d'après la fig. 20. Pour améliorer l'efficience du système anti-écrasement, on conseille de fixer la patte d'attache le plus bas possible sur la porte sectionnale, mais sans dépasser la distance de 40 cm à partir de la patte d'attache antérieure de l'opérateur.

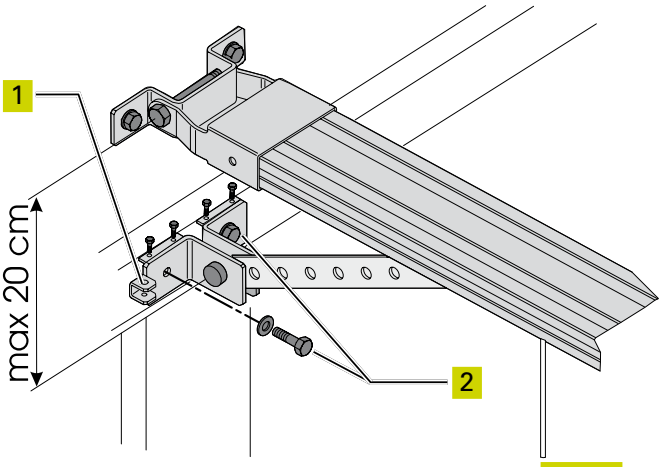

Fig. 19

5. Tracer, percer et fixer la patte d'attache à la porte, par l'intermédiaire des vis (réf. 2 Fig. 19) non fournies.

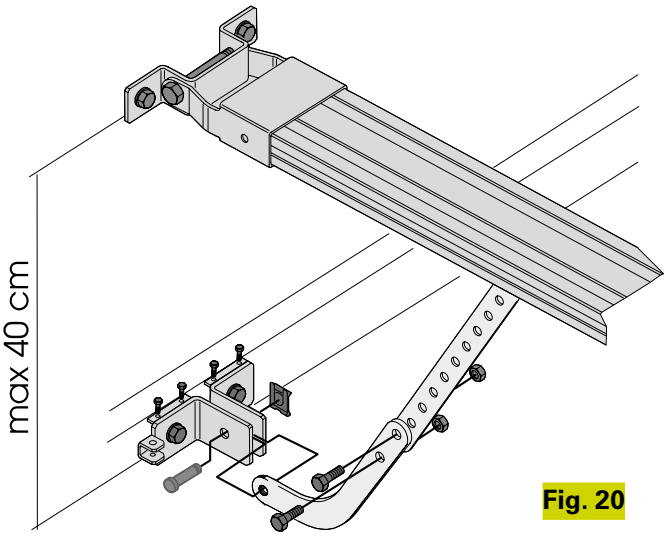

Fig. 20

4.4 OPÉRATEUR

Après avoir assemblé la patte d'attache postérieure au rail de guidage et terminé son installation, on peut monter l'opérateur:

1. En maintenant l'opérateur incliné de 15°/20° (Fig. 22), introduire l'arbre du motoréducteur dans l'embrayage de la patte d'attache postérieure du rail de guidage et approcher les ailettes (Fig. 21 réf. 1) des logements sur le fond de la base de l'opérateur (fig. 21 réf. 2).
2. Tourner l'opérateur en sens horaire (fig. 22) pour atteindre la position de la fig. 23 et introduire la goupille dans le trou de la patte d'attache postérieure (Fig. 23 réf. 1).

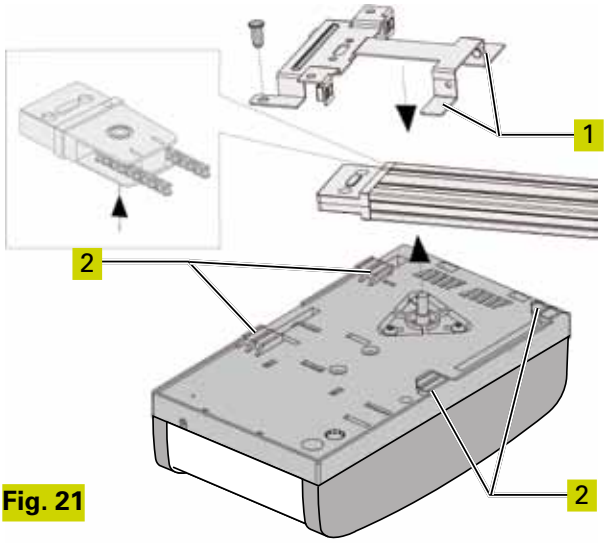

Fig. 21

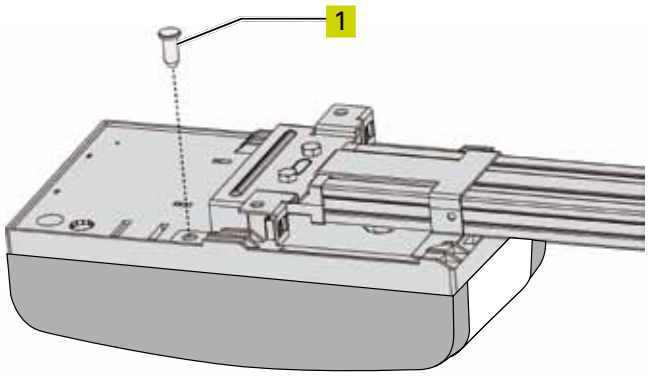

Fig. 23

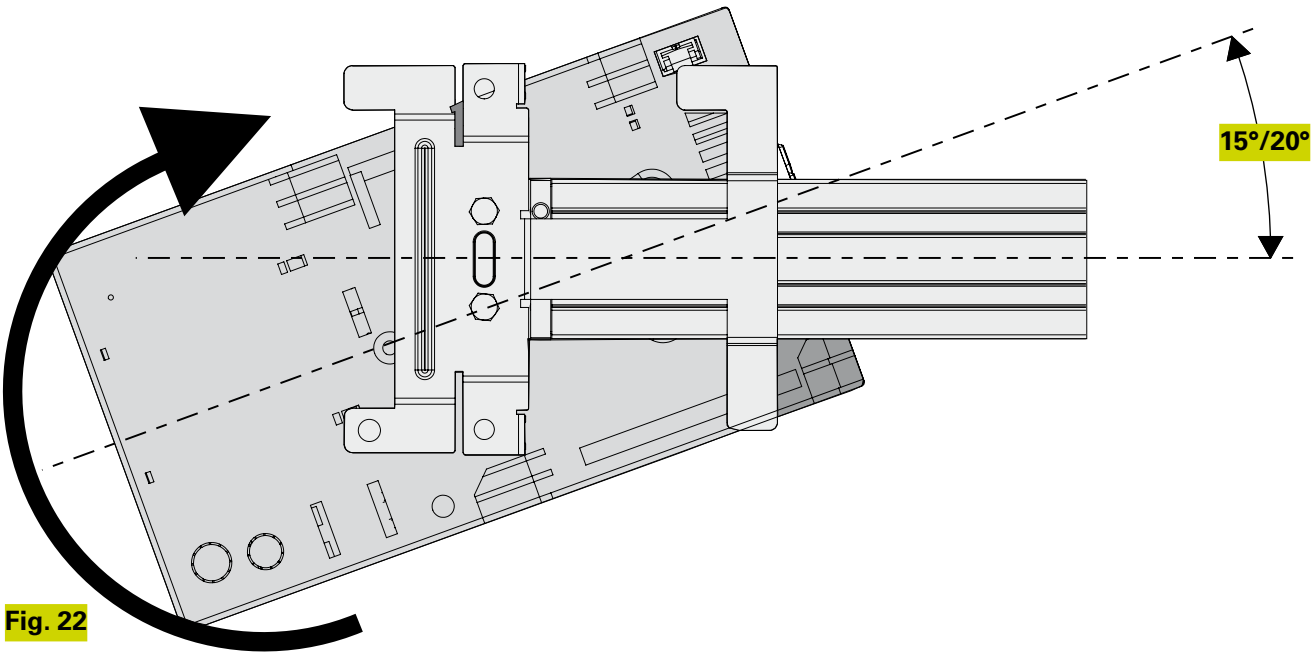

Fig. 22

4.5 DÉVERROUILLAGE DE L'AUTOMATISME

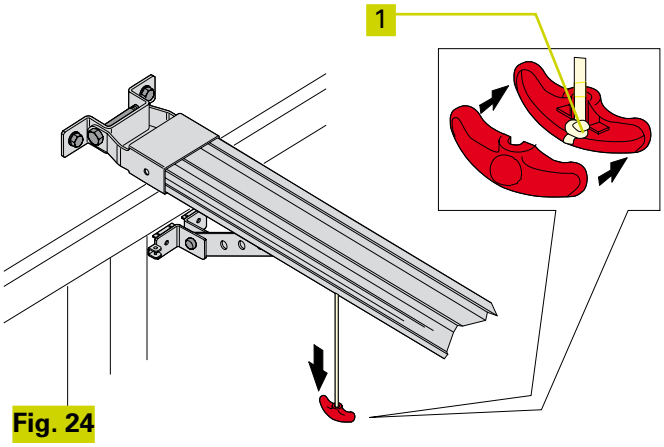

Fig. 24

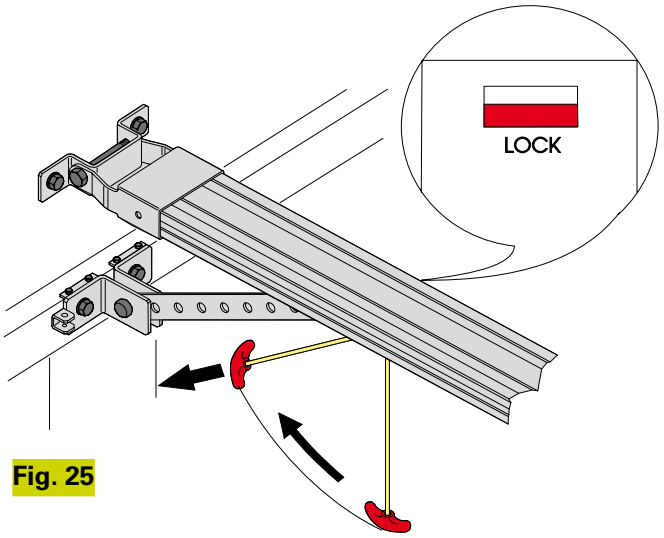

Fig. 25

1. Définir la hauteur de la poignée de déverrouillage en tenant compte du fait qu'elle doit se trouver à une hauteur maxi de 180 cm du sol et couper le câble en excès.
2. Réaliser un nœud à l'extrémité du câble et assembler la poignée de déverrouillage (fig. 24).
3. Tirer la poignée de déverrouillage vers le bas et contrôler que l'actionnement manuel de la porte est possible (fig. 24).
4. Tirer la poignée de déverrouillage horizontalement en direction de la porte (fig. 25). Contrôler qu'au relâchement de la poignée, la fenêtre LOCK sous le chariot est de couleur rouge. Actionner manuellement la porte pour retrouver le point d'accrochage du chariot.

Attention: éviter que des personnes, des animaux ou des objets ne se trouvent dans la zone de mouvement de la porte durant la manœuvre de déverrouillage.

4.6 DÉVERROUILLAGE EXTERNE

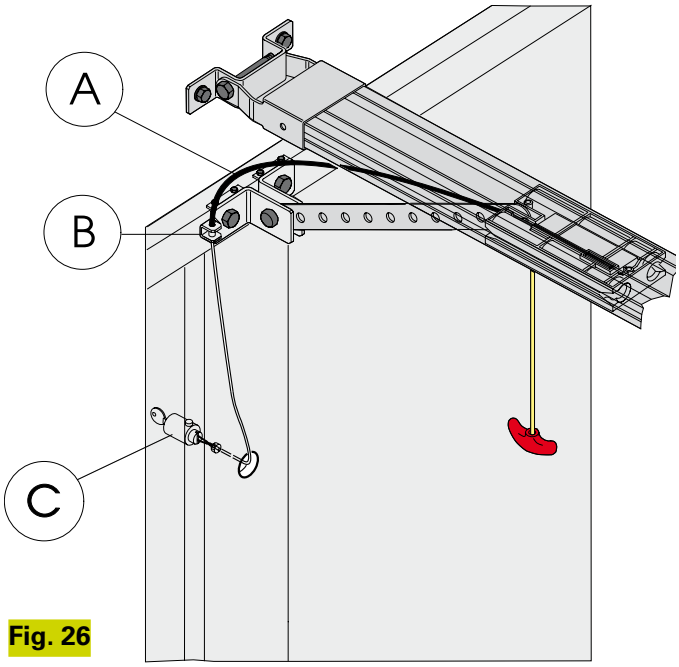

Fig. 26

Si l'automatisme est équipé d'un dispositif de déverrouillage externe, achever l'installation (voir par. 3.3):

1. Couper la gaine du fil sur mesure (fig. 26 réf. A).
2. Introduire le fil dans la gaine et le faire passer dans l'œillet spécifique de la patte d'attache sur la porte (fig. 26 réf. B).
3. Couper sur mesure le fil assemblé au déverrouillage à clé (Fig. 26 C).
4. Hauteur d'environ 80 cm, de manière à ce qu'il puisse également être utilisé par des personnes de tailles différentes.

5 ARMOIRE DE MANŒUVRE

5.1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'Alimentation (V/Hz.)	230 / 50
Alimentation accessoires (Vcc)	24
Charge maxi accessoires (mA)	200
Température de fonctionnement (°C)	-20 ° / +55
Connecteur rapide	Pour cartes réceptrices XF433 / XF868 et module batteries
Logiques de fonctionnement	Automatique/Semi-automatique
Connexions au bornier	Open/Stop/Sécurité/ Fail Safe/Lampe clignotante 24 Vcc.
Temporisation lampe de courtoisie (min.)	2

5.2 COMPOSANTS DE L'ARMOIRE DE MANŒUVRE

J1	Bornier basse tension entrées/accessoires
J2	Connecteur rapide récepteurs XF433 ou XF868
OPEN A	Bouton-poussoir de programmation signal radio
OPEN B	Bouton-poussoir de programmation signal radio
OPEN	Bouton-poussoir OPEN
SET UP	Bouton-poussoir SETUP
DS1	Dip-switche de programmation
LD1	LED de signalisation entrée OPEN
LD2	LED de signalisation entrée STOP
LD3	LED de signalisation entrée FSW
LD4	LED de signalisation cycle de SET UP
LD5	LED de signalisation mémorisation canal radio OPEN A
LD6	LED de signalisation mémorisation canal radio OPEN B

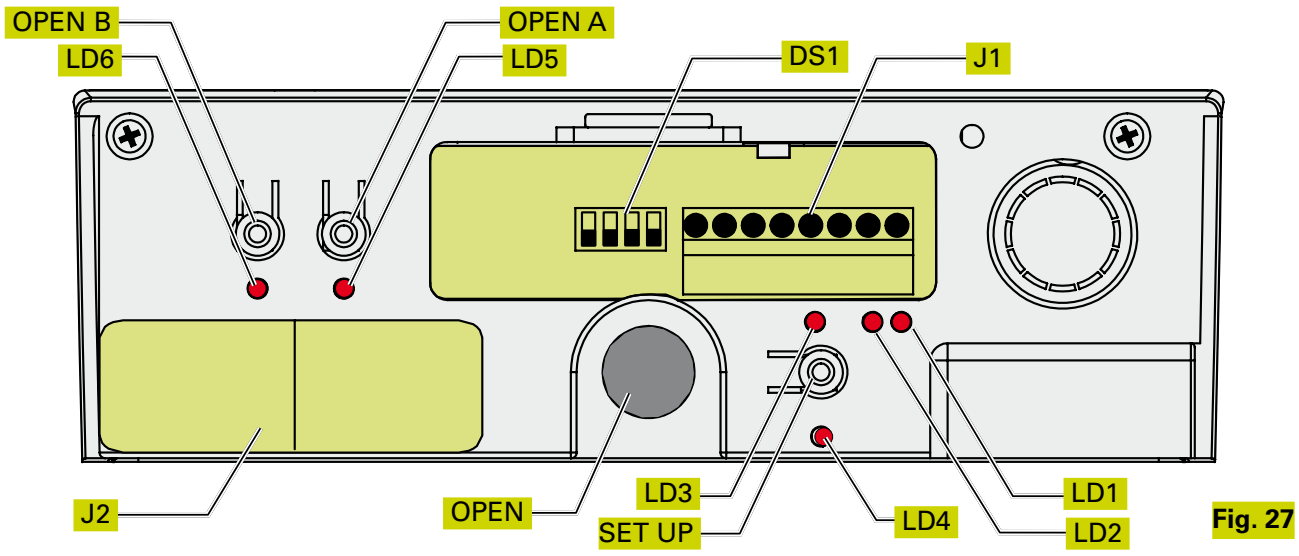

Fig. 27

5.3 BORNIERS ET CONNECTEURS

Description	Dispositif connecté
OPEN A	Dispositif de commande avec contact N.O. (voir chap. LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT)
STOP	Dispositif de contact N.F. qui provoque le blocage de l'automatisme
⊖	Négatif pour OPEN et STOP
FSW	Dispositif de sécurité en fermeture avec contact N.F. (voir chap. LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT)
-TX FSW	Négatif alimentation accessoires de sécurité (fonction FAIL SAFE)
LAMP	Sortie OPEN COLLECTOR 24 Vcc 100 mA. pour lampe clignotante
⊖	Négatif alimentation accessoires
⊕	+ 24 Vcc alimentation accessoires

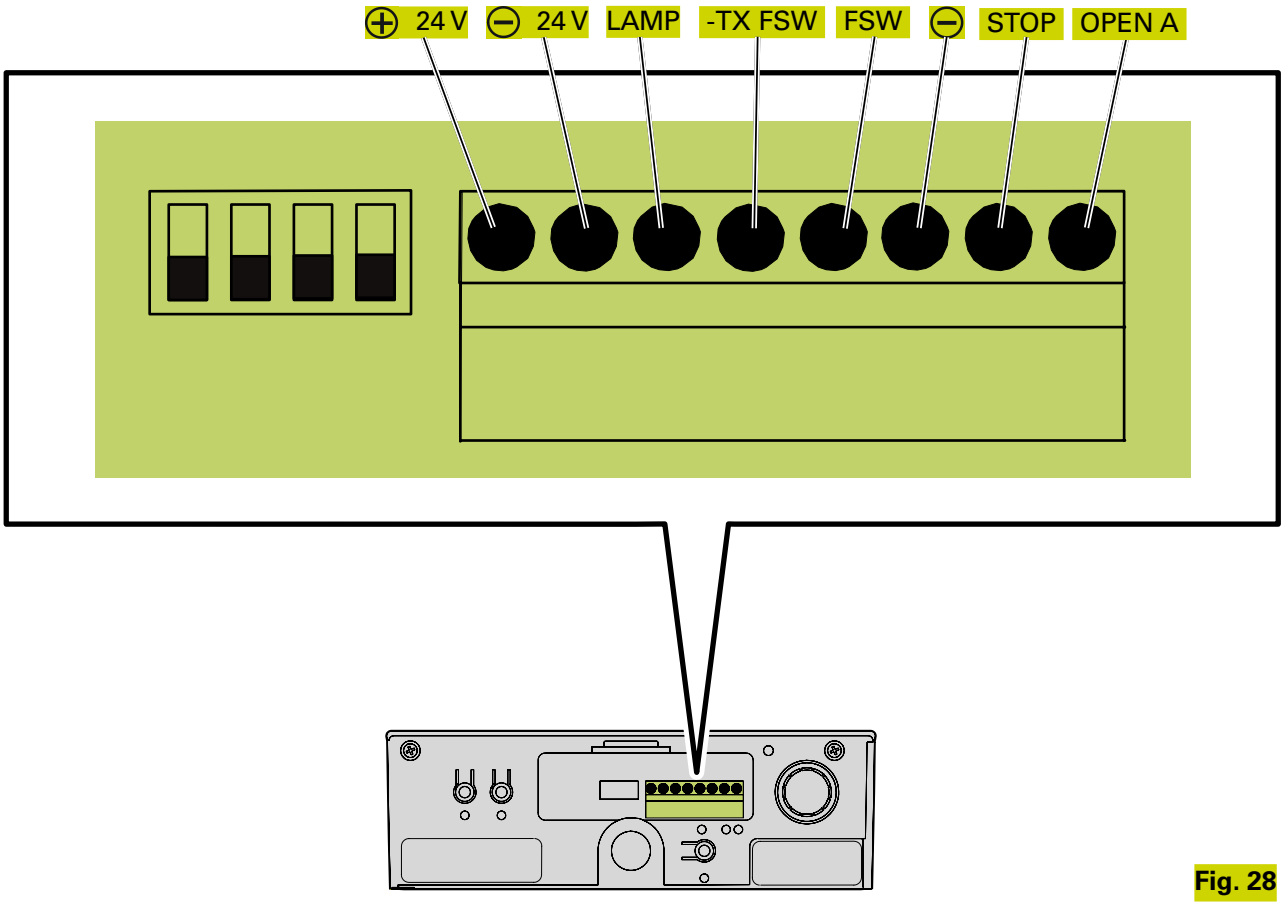

Fig. 28

5.4 DS1 DIP-SWITCHES DE PROGRAMMATION

N° fonction	OFF	ON
1 - Fail Safe	Actif	Pas actif
2 - Sensibilité anti-écrasement	Faible	Élevée
3 - Pas Utilisé	/	/
4 - Vitesse chariot	Élevée	Faible

Fail Safe
S'il est activé, il valide le test de fonctionnement des photocellules avant chaque mouvement.

Sensibilité anti-écrasement
En cas de portes au mouvement irrégulier, elle permet de réduire la sensibilité du dispositif anti-écrasement pour éviter les interventions indésirables.

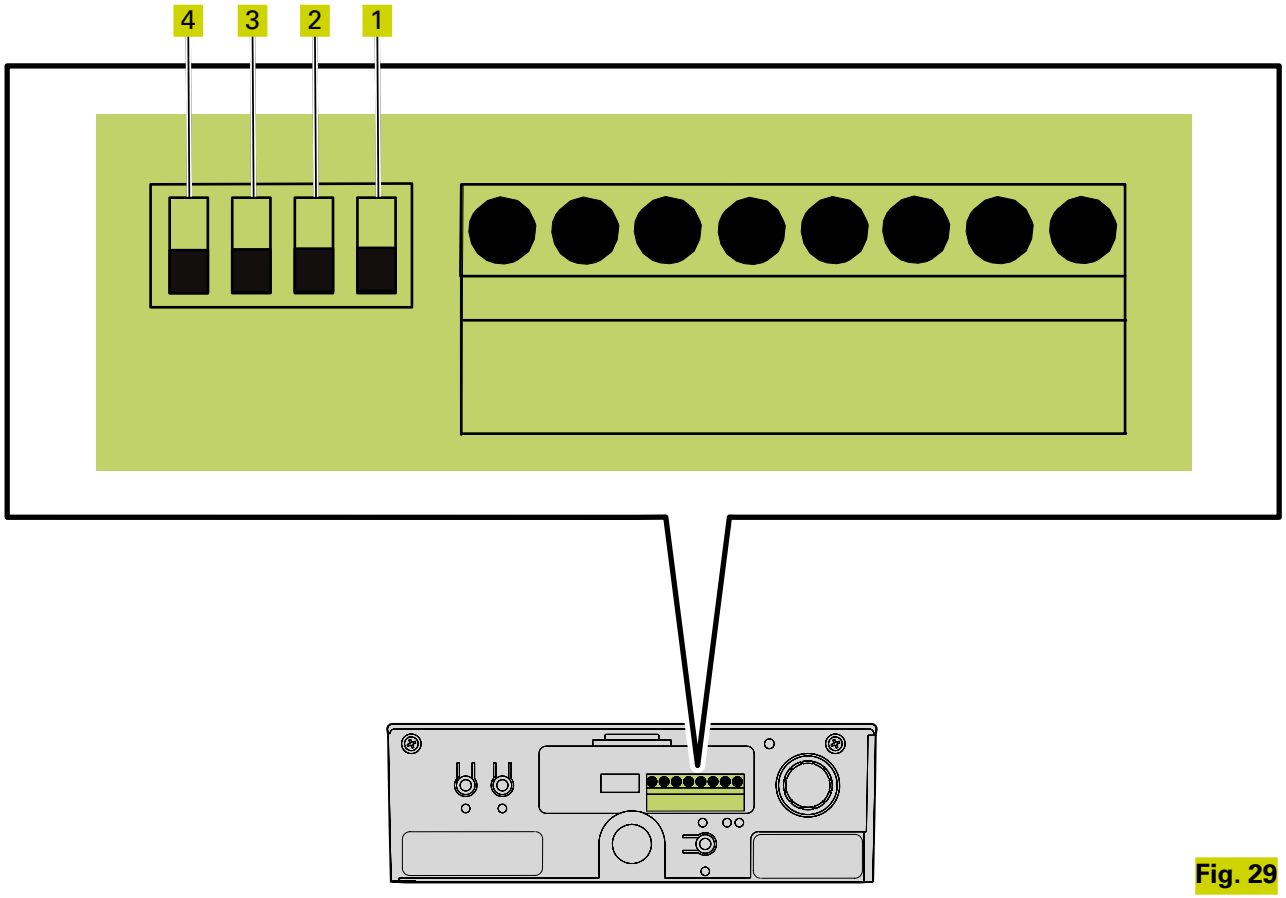

Fig. 29

5.5 LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT

Logique A (automatique)

État	Open (impulsion)	Stop	Fsw
FERMÉ	Ouvre et referme après le temps de pause	Aucun effet (2)	Aucun effet
EN OUVERTURE	Aucun effet	Bloque (2)	Aucun effet (1)
OUVERT EN PAUSE	Recommence le comptage du temps de pause (1)	Bloque (1)	Recommence le comptage du temps de pause (1)
EN FERMETURE	Inverse le mouvement	Bloque(2)	Inverse le mouvement
BLOQUÉ	Ferme	Aucun effet (2)	Aucun effet (1)

Logique E (semi-automatique)

État	Open (impulsion)	Stop	Fsw
FERMÉ	Ouvre	Aucun effet (2)	Aucun effet
EN OUVERTURE	Bloque	Bloque (2)	Aucun effet (1)
OUVERT	Ferme	Aucun effet (2)	Aucun effet (1)
EN FERMETURE	Inverse le mouvement	Bloque(2)	Inverse le mouvement
BLOQUÉ	Ferme	Aucun effet (2)	Aucun effet (1)

1. En maintenant l'impulsion, elle inhibe la fermeture.
2. En maintenant l'impulsion, elle inhibe la fermeture et/ou l'ouverture.

Durant la manœuvre d'ouverture, l'intervention du dispositif anti-écrasement provoque l'arrêt immédiat. Durant la manœuvre de fermeture, il provoque la réouverture de la porte.
Si un obstacle est détecté en fermeture dans la même position trois fois de suite, l'automatisme considère cette cote comme une nouvelle butée de fermeture et se met en état de fermé. Pour rétablir les positions correctes, enlever l'obstacle et commander un nouveau cycle: à la fermeture successive, l'automatisme avancera à une vitesse ralentie jusqu'à l'identification de la butée.

6 CONNEXIONS

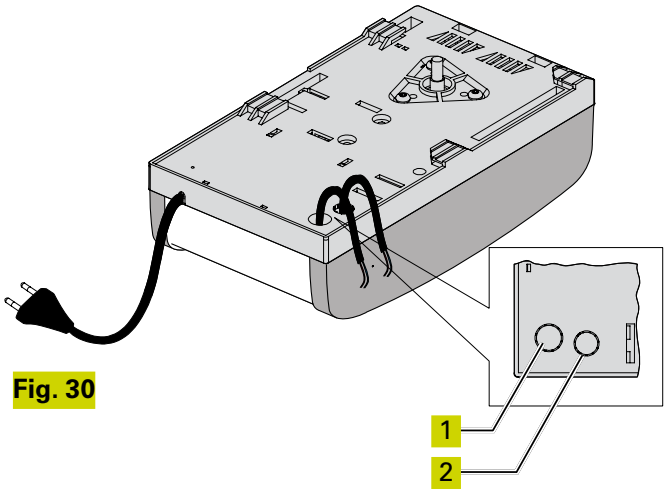

Fig. 30

ATTENTION: Avant tout type d'intervention sur la platine, (connexions, entretien) toujours couper le courant électrique.

- Utiliser des gaines séparées pour l'alimentation de réseau, les signaux et les accessoires, pour éviter toute perturbation électrique.
- L'opérateur PROTON est équipé d'un câble avec une fiche bipolaire pour l'alimentation 230 Vca.
- Pour la connexion des commandes externes, des sécurités et des signalisations, défoncer la pré-cassure (Fig. 30 réf. 1).
- Réaliser les connexions électriques d'après la Fig. 31.

Si l'on n'utilise pas l'entrée STOP, ponter l'entrée vers la borne ⊖.

Si l'on n'utilise pas les photocellules, connecter l'entrée FSW vers la borne -TX FSW.

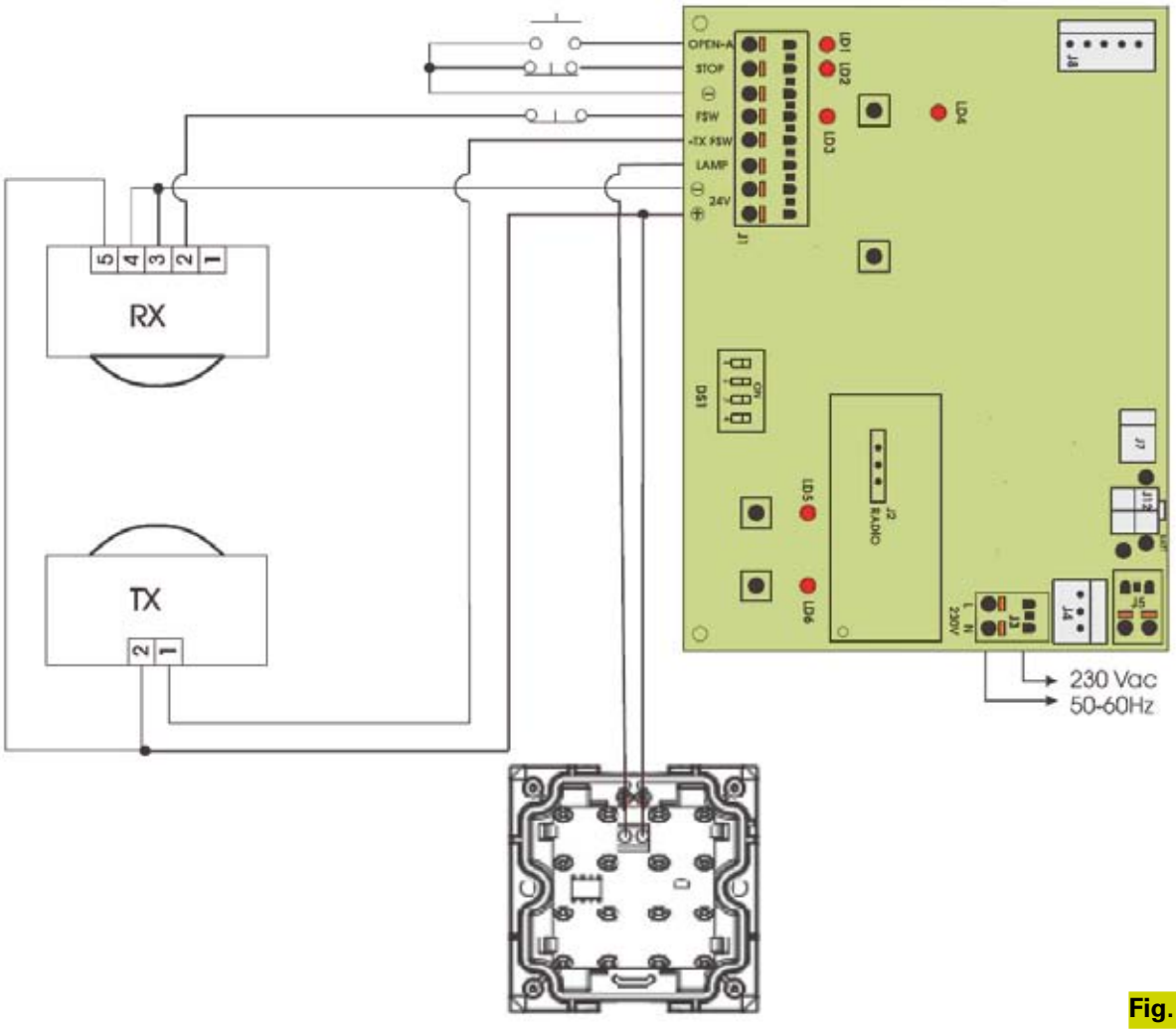

Fig. 31

LEDs d'état des entrées

LD	Signification	Éteinte	Allumée
LD1	**État entrée OPEN**	**Pas actif**	Actif
LD2	**État entrée STOP**	Actif	**Pas actif**
LD3	**État entrée FSW**	Sécurités engagées	**Sécurités désengagées**

On indique en caractères gras, pour chaque entrée, la condition d'automatisme arrêté et au repos.

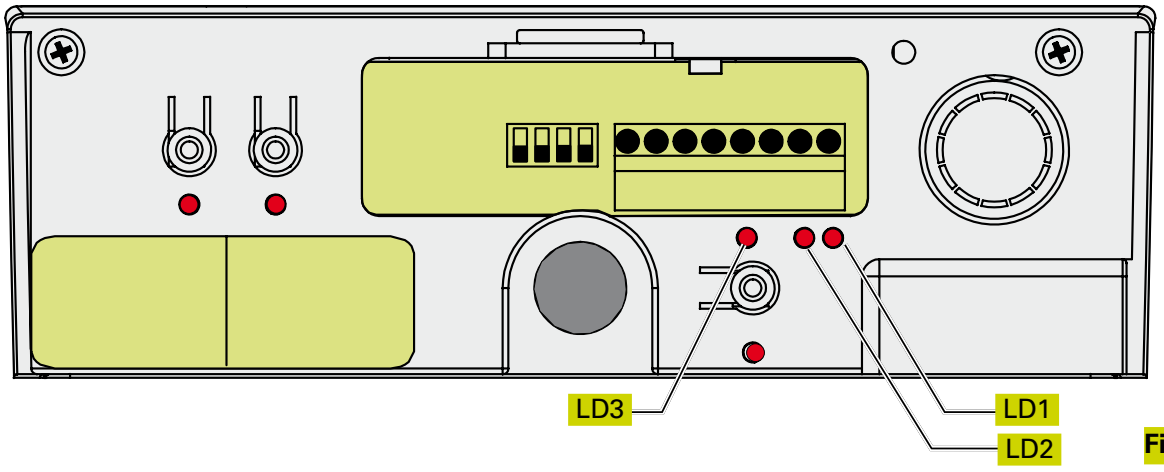

Fig. 32

7 PROGRAMMATION

7.1 RÉGLAGES DE LA PLATINE

Régler l'armoire par l'intermédiaire du Dip-Switche DS1 pour obtenir le fonctionnement souhaité.

7.2 APPRENTISSAGE

Durant la procédure d'apprentissage, le dispositif de détection d'obstacle n'est pas en fonction. En revanche, la commande STOP et les sécurités en fermeture (FSW) sont actives; leur intervention provoque l'interruption de l'apprentissage et la signalisation d'anomalie.

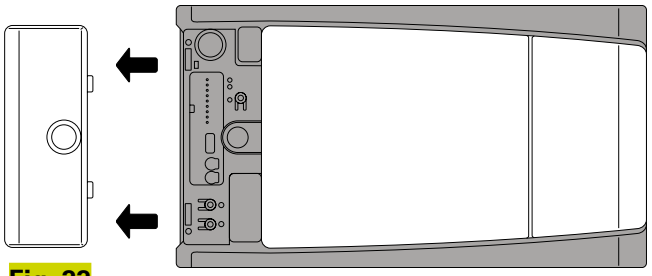

Fig. 33

Effectuer le cycle de SET UP après avoir préalablement monté le carter en plastique. Il suffit d'enlever le capot postérieur. (Fig. 33). Saisir à deux mains le capot postérieur et tirer délicatement vers le bas. Au terme de la procédure indiquée ici, remonter le capot.

Le cycle d'apprentissage permet de définir:

- la force nécessaire pour l'actionnement de la porte.
- les points de ralentissement.
- les points d'arrêt en ouverture et fermeture.
- le temps de pause (en logique automatique).

Lancer l'apprentissage avec l'opérateur bloqué, indépendamment de la position de la porte.
La procédure détermine également la logique de fonctionnement.
Les tableaux des logiques indiquent le comportement de l'automatisme dans les différentes conditions et suite à des commandes ou à une intervention des dispositifs de sécurité.
L'apprentissage peut être effectué en mode automatique ou manuel; dans ce dernier cas, il est possible de déterminer les points de ralentissement en ouverture et fermeture; en automatique, en revanche, l'armoire détermine de façon autonome les paramètres d'actionnement.
Si la procédure ne se termine pas correctement (ex. en raison de frottements excessifs durant le mouvement de la porte), l'armoire signale l'état d'anomalie (la LED de SET UP clignote lentement). Dans ce cas, il est nécessaire de répéter la procédure, après avoir éliminé la cause de l'anomalie.

7.2.2 APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE "E" (SEMI-AUTOMATIQUE)

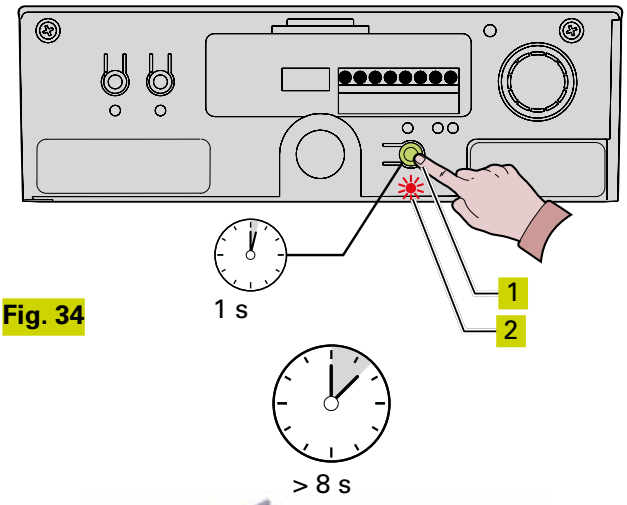

Fig. 34

Appuyer pendant 1 seconde sur le bouton-poussoir SET UP. (Fig. 34 réf. 1)
La LED de SET UP commence à clignoter au relâchement de la touche. (Fig. 34 réf. 2)

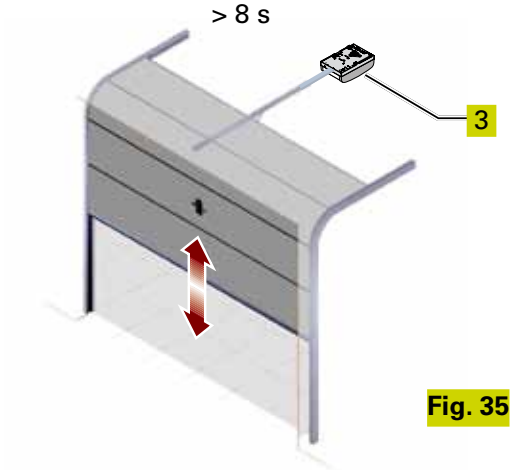

Fig. 35

1. Au bout de 8 secondes, l'opérateur effectue automatiquement une fermeture jusqu'à la détection de la butée. (Fig. 35 réf. 3)
2. L'opérateur commence le mouvement d'ouverture. Attendre l'arrivée en butée ou bien donner une commande d'OPEN (Fig. 36 réf. 4) dans la position dans laquelle on souhaite arrêter le mouvement.
3. L'opérateur referme la porte.
4. Attendre que la porte atteigne la butée et que l'opérateur s'arrête.

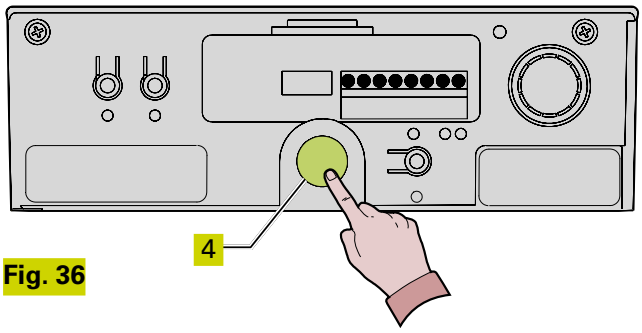

Fig. 36

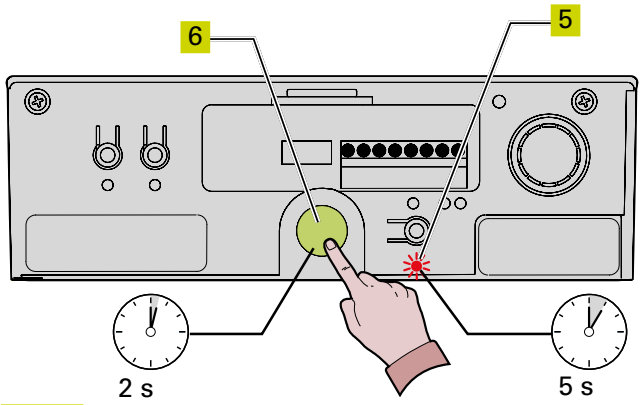

Fig. 37

Si la procédure d'apprentissage s'est terminée positivement, la LED de SET UP (Fig. 37 réf. 5) cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes. Durant ces 5 secondes, il est possible, afin d'alléger la charge sur le système de déverrouillage, d'envoyer des impulsions d'OPEN (Fig. 37 réf. 6) toutes les 2 secondes pour faire reculer le chariot. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.
Les points de ralentissement seront définis par l'armoire électronique.

7.2.3 APPRENTISSAGE MANUEL AVEC LOGIQUE "E" (SEMI-AUTOMATIQUE)

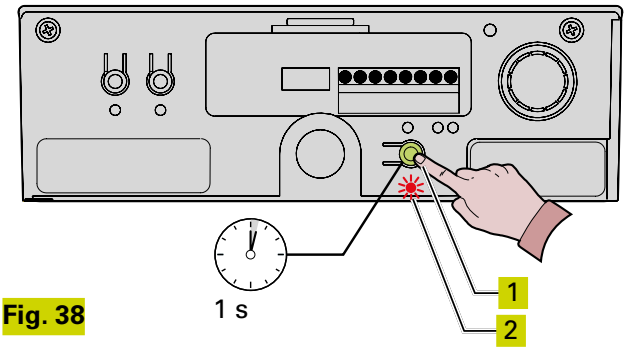

Fig. 38

Appuyer pendant 1 seconde sur le bouton-poussoir SET UP. (Fig. 38 réf. 1)
La LED de SET UP commence à clignoter au relâchement de la touche. (Fig. 38 réf. 2)

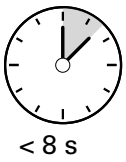

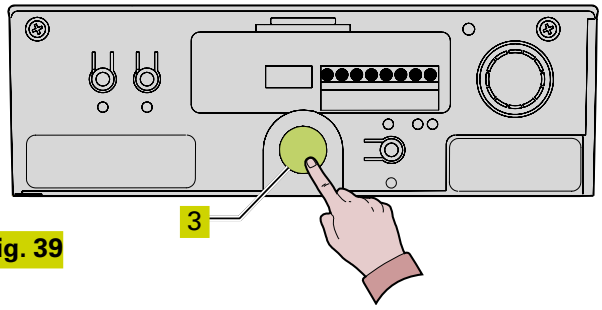

Fig. 39

Lancer la procédure suivante dans un délai de 8 secondes (dans le cas contraire, l'opérateur effectuera l'apprentissage automatique):

1. Envoyer la 1ère commande OPEN: l'opérateur effectue une fermeture ralentie jusqu'à la détection de la butée et s'arrête. (Fig. 39 réf. 3 et Fig. 40 réf. 4)
2. Envoyer la 2e commande OPEN: l'opérateur continue avec un actionnement d'ouverture. (Fig. 39 réf. 3 et Fig. 40 réf. 4)
3. Envoyer la 3e commande OPEN pour définir le point où l'on souhaite commencer le ralentissement. (Fig. 39 réf. 3 et Fig. 40 réf. 4)
4. Envoyer la 4e commande OPEN pour définir le point d'arrêt en ouverture, ou bien attendre que l'automatisme détecte l'arrivée sur la butée et s'arrête. (Fig. 39 réf. 3 et Fig. 40 réf. 4)
5. Envoyer la 5e commande OPEN: l'opérateur commence le mouvement de fermeture. (Fig. 39 réf. 3 et Fig. 40 réf. 4)
6. Envoyer la 6e commande OPEN pour définir le point où l'on souhaite commencer le ralentissement. (Fig. 39 réf. 3 et Fig. 40 réf. 4)
7. Attendre que la porte atteigne la butée et que l'opérateur s'arrête. (Fig. 40 réf. 4)

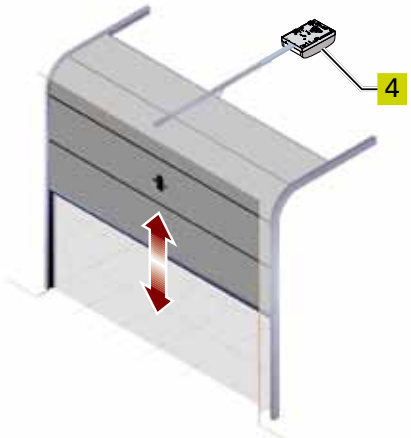

Fig. 40

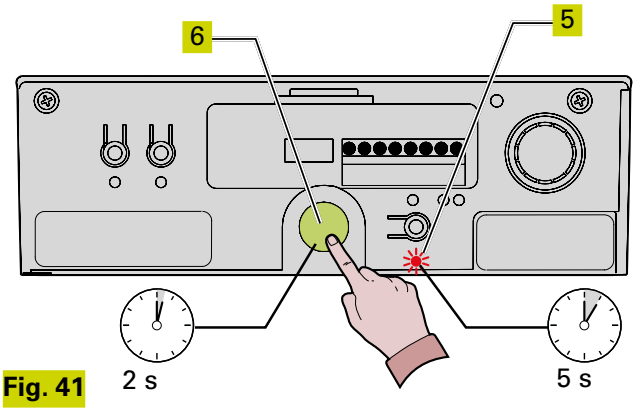

Fig. 41

Si la procédure d'apprentissage s'est terminée positivement, la LED de SET UP (Fig. 41 réf. 5) cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes. Durant ces 5 secondes, il est possible, afin d'alléger la charge sur le système de déverrouillage, d'envoyer des impulsions d'OPEN (Fig. 41 réf. 6) toutes les 2 secondes pour faire reculer le chariot. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.

7.2.4 APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE AVEC LOGIQUE "A" (AUTOMATIQUE)

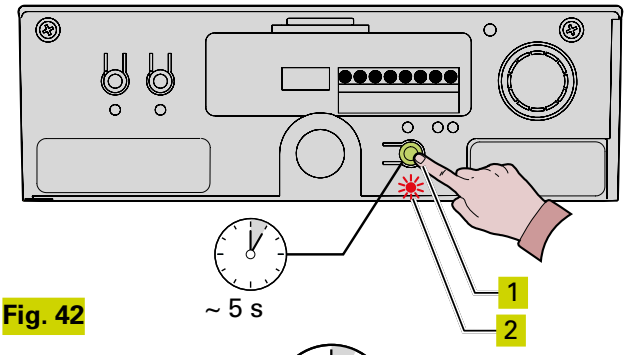

Fig. 42

Maintenir le bouton-poussoir SET UP enfoncé jusqu'à l'allumage de la LED de SET UP (environ 5 secondes). (Fig. 42 réf. 1)
La LED de SET UP commence à clignoter au relâchement de la touche. (Fig. 42 réf. 2)

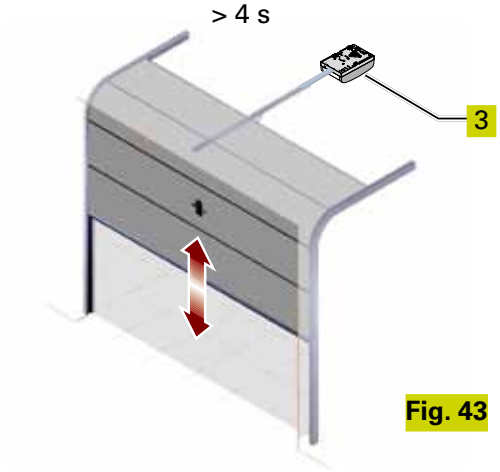

Fig. 43

1. Au bout de 4 secondes, l'opérateur effectue automatiquement la fermeture en ralentissement jusqu'à la détection de la butée. (Fig. 43 réf. 3)
2. L'opérateur actionne la porte en ouverture. Attendre l'arrivée en butée ou bien donner une commande d'OPEN (Fig. 44 réf. 4) dans la position dans laquelle on souhaite arrêter le mouvement.
3. L'opérateur referme la porte.
4. Attendre que la porte atteigne la butée et que l'opérateur s'arrête.

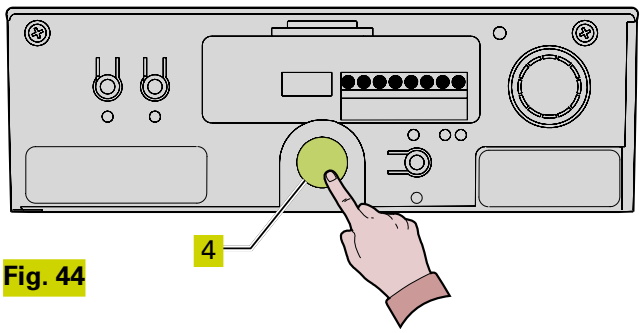

Fig. 44

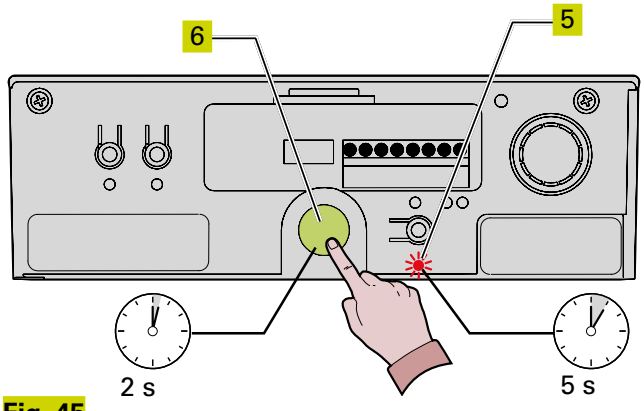

Fig. 45

Si la procédure d'apprentissage s'est terminée positivement, la LED de SET UP (Fig. 45 réf. 5) cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes. Durant ces 5 secondes, il est possible, afin d'alléger la charge sur le système de déverrouillage, d'envoyer des impulsions d'OPEN (Fig. 45 réf. 6) toutes les 2 secondes pour faire reculer le chariot. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.
Les points de ralentissement seront définis par l'armoire électronique.
Le temps pause est fixe à 3 minutes.

7.2.5 APPRENTISSAGE MANUELLE AVEC LOGIQUE "A" (AUTOMATIQUE)

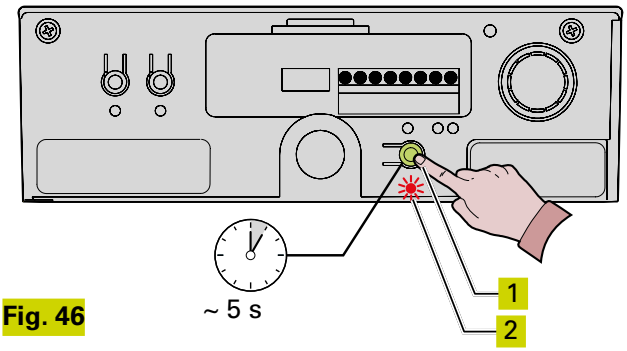

Fig. 46

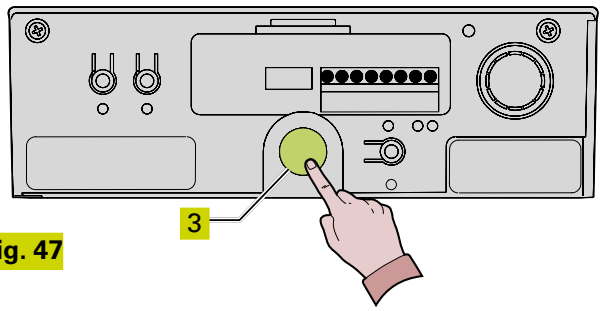

Fig. 47

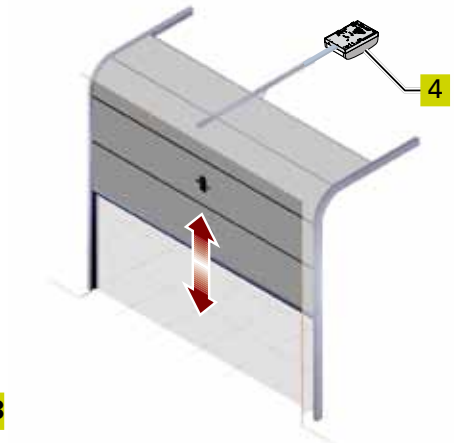

Fig. 48

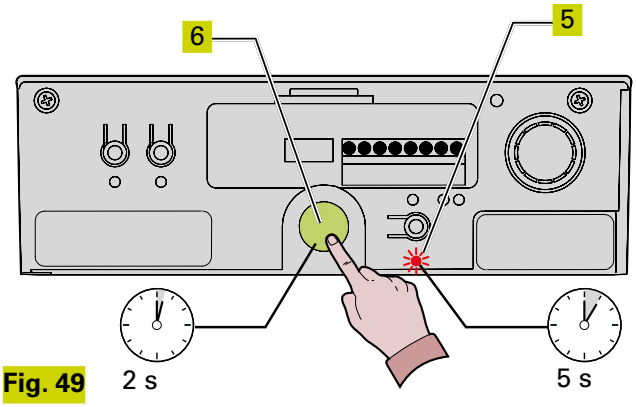

Fig. 49

Maintenir le bouton-poussoir SET UP enfoncé jusqu'à l'allumage de la LED de SET UP (environ 5 secondes). (Fig. 46 réf. 1)
La LED de SET UP commence à clignoter au relâchement de la touche. (Fig. 46 réf. 2)

Lancer la procédure suivante dans un délai de 4 secondes (dans le cas contraire, l'opérateur effectuera le SET UP automatique).

1. Envoyer la 1ère commande OPEN: l'opérateur effectue une fermeture ralentie jusqu'à la détection de la butée. (Fig. 47 réf. 3 et Fig. 48 réf. 4)
2. Envoyer la 2e commande OPEN: l'opérateur continue avec un actionnement d'ouverture. (Fig. 47 réf. 3 et Fig. 48 réf. 4)
3. Envoyer la 3e commande OPEN pour définir le point où l'on souhaite commencer le ralentissement. (Fig. 47 réf. 3 et Fig. 48 réf. 4)
4. Envoyer la 4e commande OPEN pour définir le point d'arrêt en ouverture, ou bien attendre que l'automatisme détecte l'arrivée sur la butée. À la suite de l'arrêt commence le comptage du temps durant lequel l'automatisme reste ouvert. C'est le temps de pause qui sera respecté lors du fonctionnement normal (maximum 3 minutes). (Fig. 47 réf. 3 et Fig. 48 réf. 4)
5. Envoyer la 5e commande OPEN: le comptage du temps de pause s'arrête et le mouvement de fermeture commence. (Fig. 47 réf. 3 et Fig. 48 réf. 4)
6. Envoyer la 6e commande OPEN pour définir le point où l'on souhaite commencer le ralentissement. (Fig. 47 réf. 3 et Fig. 48 réf. 4)
7. Attendre que la porte atteigne la butée et que l'opérateur s'arrête. (Fig. 48 réf. 4)

Si la procédure d'apprentissage s'est terminée positivement, la LED de SETUP (Fig. 49 réf. 5) cesse de clignoter et reste allumée pendant 5 secondes. Durant ces 5 secondes, il est possible, afin d'alléger la charge sur le système de déverrouillage, d'envoyer des impulsions d'OPEN (Fig. 49 réf. 6 toutes les 2 secondes pour faire reculer le chariot. Une impulsion correspond à une course de 5 millimètres.
N.B.: Le recul du chariot n'est visible que durant le fonctionnement normal de l'automatisme.

7.3 PRÉCLIGNOTEMENT

Il est possible d'activer et de désactiver la fonction de préclignotement (à la suite d'une commande d'OPEN, l'armoire active la lampe clignotante pendant 5 secondes avant de commencer le mouvement) en agissant comme suit:

1. Appuyer sur la touche SET UP et la maintenir enfoncée.
2. Au bout de 3 secondes environ, appuyer également sur la touche OPEN. Si la LED de SET UP s'allume, le préclignotement a été activé, si en revanche elle reste éteinte, le préclignotement a été désactivé.
3. Relâcher les deux boutons.

8 ACTIVATION DU RÉCEPTEUR RADIO

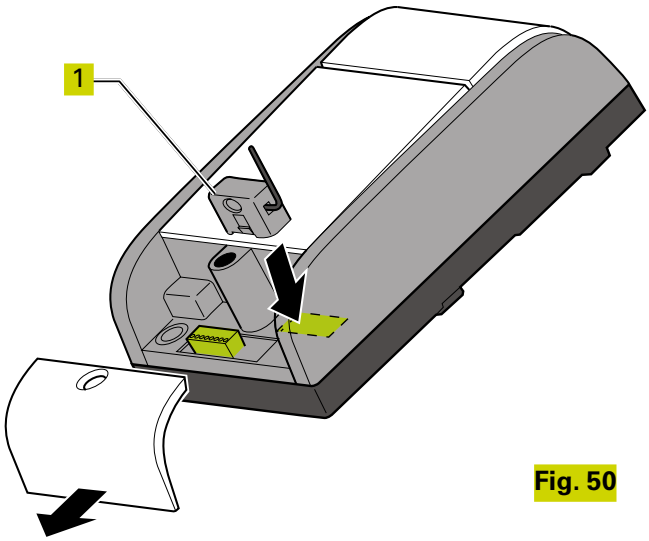

Fig. 50

L'armoire électronique est équipée d'un module récepteur supplémentaire (Fig. 50 réf. 1) qui permet de mémoriser par l'intermédiaire de télécommande et/ou de clavier, tant l'ouverture totale (OPEN A) que l'ouverture partielle (OPEN B) de l'automatisme.
Il est possible d'apprendre un maximum de 16 télécommandes et/ou claviers au récepteur.

8.1 PROGRAMMATION RADIO

Les touches P1, ou sont utilisées pour l'ouverture totale.

Les touches P3 ou sont utilisées pour l'ouverture partielle.

DIAG42ACK

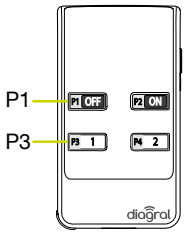

DIAG43MCX

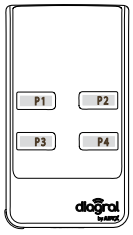

DIAG44ACX

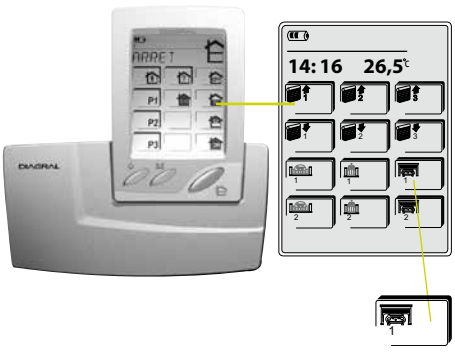

DIAG45ACX

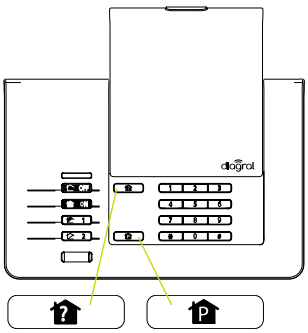

ATTENTION

- **Pour le clavier DIAG45ACX, les touches pilotant l'automatisme doivent être reprogrammées avec les n° de commandes 51 (pour l'ouverture totale) et 53 (pour l'ouverture partielle).**
  Dans notre exemple la touche [⌂] sera utilisée pour l'ouverture totale, la touche [P] pour l'ouverture partielle.

A. Mettre le clavier en mode installation en composant sur le clavier :

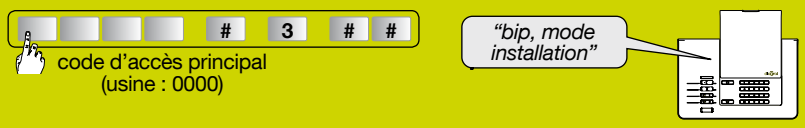

B. Programmer la touche [⌂]

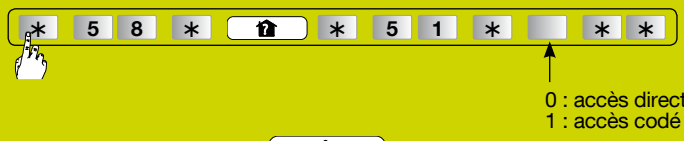

C. Programmer la touche [P]

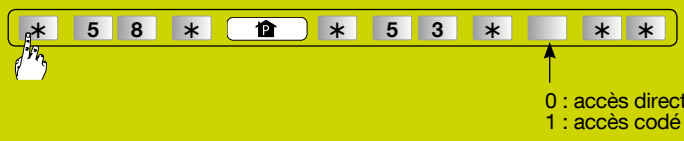

- **Pour le clavier DIAG44ACX, la page ouvrant doit être programmée sur la configuration 1, 3, 4, 5, 7 ou 8 (cf. : Guide d'installation du clavier).**

8.2 APPRENTISSAGE DU CLAVIER OU DE LA TÉLÉCOMMANDE

ATTENTION

- **Pour la télécommande DIAG42ACK, le curseur doit être en position basse.**

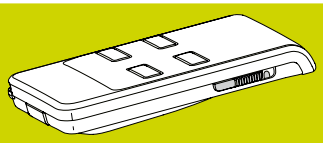

- **Les claviers DIAG44ACX et DIAG45ACX doivent être en mode installation (cf. : Guide d'installation de ces produits).**

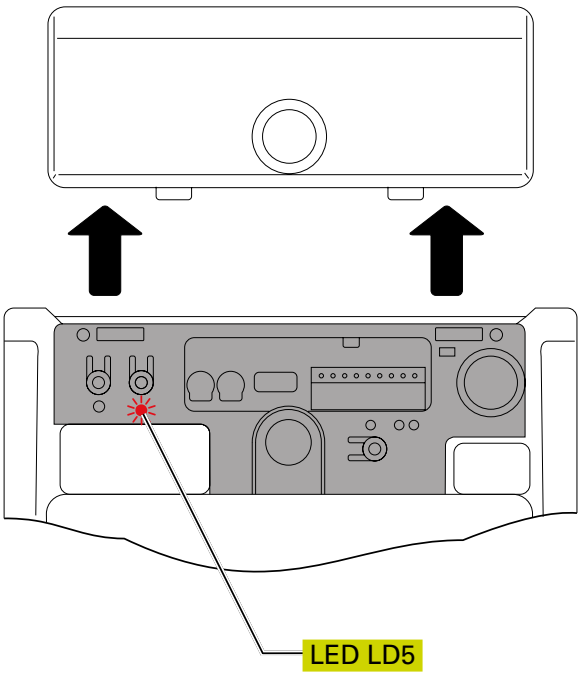

A Mettre le système sous tension.

B Appuyer sur la touche [P1] de la télécommande
ou
sur la touche [⌂] du clavier DIAG45ACX
ou
sur la touche puis sur la touche du clavier DIAG44ACX

jusqu'à ce que la LED LD5 s'allume en fixe.

C Relâcher l'appui. Le produit est appris.

8.3 APPRENTISSAGE D'UNE AUTRE TÉLÉCOMMANDE OU D'UN AUTRE CLAVIER ACQUIS PAR LA SUITE

ATTENTION
- **Pour la télécommande DIAG42ACK, le curseur doit être en position basse.**

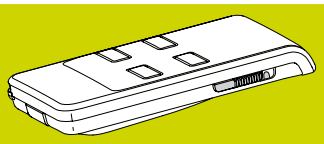

- **Les claviers DIAG44ACX et DIAG45ACX doivent être en mode installation (cf. : Guide d'installation de ces produits).**

Il est possible d'apprendre un maximum de 16 télécommandes et/ou claviers au récepteur.

A Prendre un produit déjà appris et :
Appuyer sur la touche P1 de la télécommande
ou
sur la touche du clavier DIAG45ACX
ou
sur la touche puis sur la touche du clavier DIAG44ACX

jusqu'à ce que la LED LD5 clignote. Relâcher l'appui.

B Appuyer sur la touche P1 de la télécommande
ou
sur la touche du clavier DIAG45ACX
ou
sur la touche puis sur la touche du clavier DIAG44ACX

du nouveau produit à apprendre, jusqu'à ce que la LED LD5 s'allume en fixe.

C Relâcher l'appui. Le produit est appris.

8.4 PROCÉDURE D'EFFACEMENT DES APPAREILS APPRIS

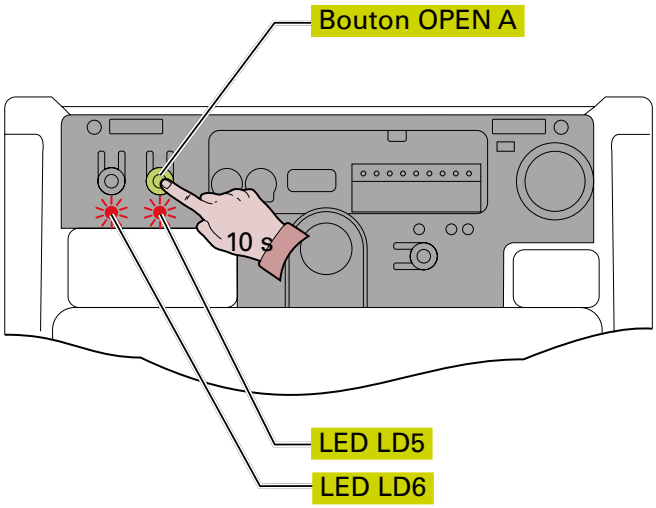

Pour effacer tous les appareils appris,maintenez appuyé sur le bouton OPEN A jusqu'à ce que les leds LD5 et LD6 s'allument en fixe. Relâcher, tous les produits sont effacés.

9 MISE EN FONCTION

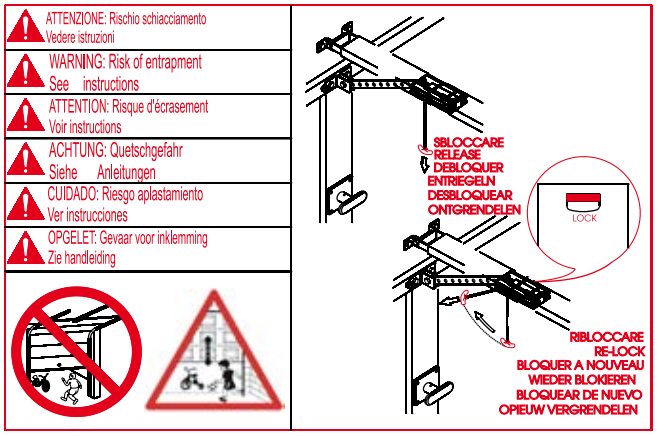

Fig. 56

Au terme de l'opération, s'assurer qu'aucune partie de la porte n'interfère avec des espaces publics comme les trottoirs et/ou les routes.
Contrôler l'état des entrées de l'armoire et vérifier que tous les dispositifs de sécurité sont correctement connectés (les LEDs correspondantes doivent être allumées).
Exécuter quelques cycles complets pour vérifier le fonctionnement correct de l'automatisme et des accessoires qui y sont connectés, en veillant en particulier aux dispositifs de sécurité et au dispositif d'anti-écrasement de l'opérateur. Vérifier que l'automatisme est en mesure de détecter un obstacle d'une hauteur de 50 mm placé au sol.
Appliquer les autocollants indiquant la manœuvre de déverrouillage à proximité de l'automatisme et, bien visible à proximité de la porte ou du dispositif de commande, l'autocollant de signalisation de danger (fig. 56).
Remettre au client la page "Instructions pour l'utilisateur", et illustrer le fonctionnement du système ainsi que les opérations de déverrouillage et de blocage de l'opérateur y figurant.

10 FILS PARACHUTE

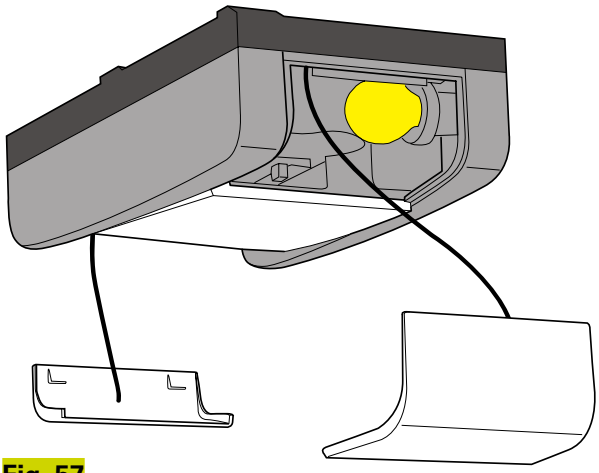

Fig. 57

Connecter les fils parachute au capot postérieur et au plafonnier (Fig. 57).

11 ENTRETIEN

Effectuer au moins une fois tous les six mois un contrôle fonctionnel de l'installation, et en particulier de l'efficience des dispositifs de sécurité et de déverrouillage.
Vérifier tous les mois l'efficience du dispositif anti-écrasement et contrôler qu'il est en mesure de détecter un obstacle d'une hauteur de 50 mm placé au sol.

12 REMPLACEMENT DE LA LAMPE DE COURTOISIE

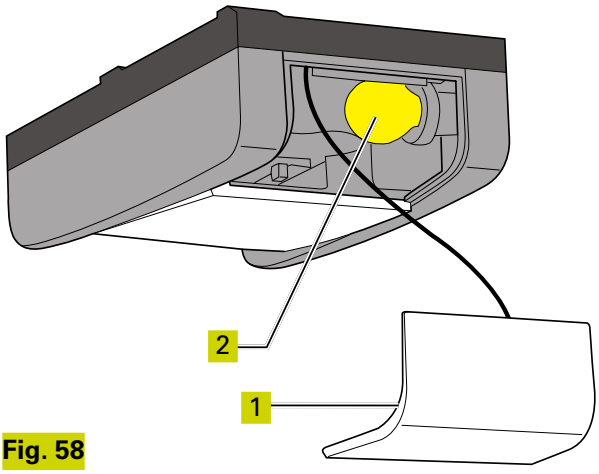

Fig. 58

Pour remplacer la lampe de courtoisie, procéder comme suit:

1. Saisir le plafonnier 1 avec une ou deux mains et tirer vers le bas.
2. Avant de toucher la lampe 2, s'assurer que celle-ci n'est pas chaude.
3. Dévisser la lampe 2 et la remplacer.
4. Refermer le plafonnier 1.

13 INSTALLATION DES ACCESSOIRES (EN OPTION)

13.1 INSTALLATION DE LA LAMPE CLIGNOTANTE

A-B

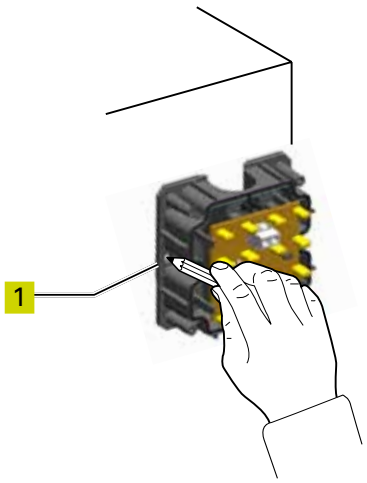

Fig. 59

C-D

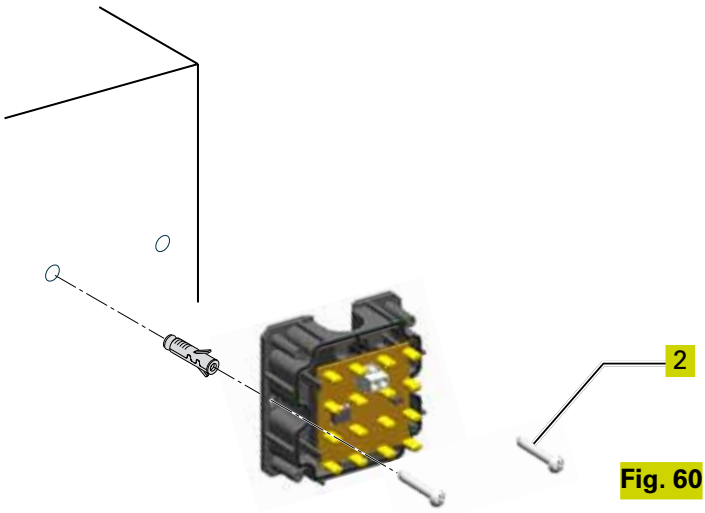

Fig. 60

E-F

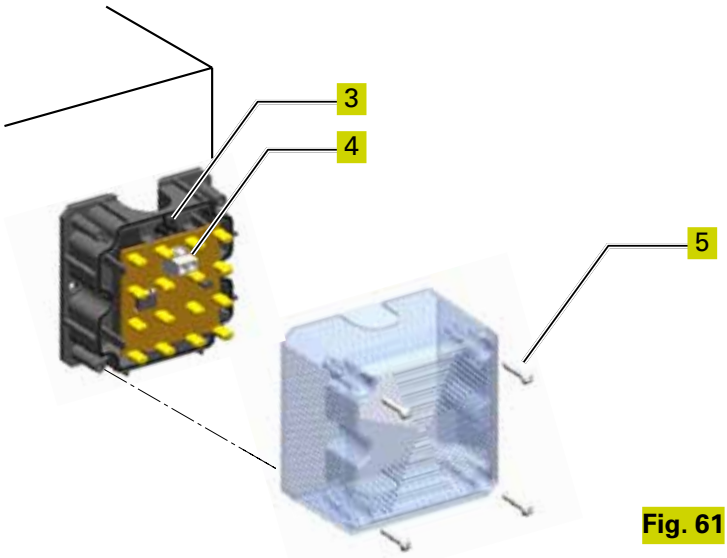

Fig. 61

A Choisir la position de la lampe clignotante afin qu'elle se trouve à proximité de la porte et qu'elle soit bien visible; on peut la fixer tant sur une surface horizontale ou verticale en utilisant les trous 1.

Les vis de fixation ne sont pas fournies.

B Tracer les points de perçage en utilisant la base comme référence.

C Réaliser les trous dans la position déterminée avec un foret béton et introduire les tasseaux.

D Fixer la base avec les vis 2.

E Réaliser les connexions électriques d'après les instructions de l'armoire électronique (voir Fig. 31). Passer les fils dans le serre-câble en caoutchouc 3 et les connecter aux bornes 4.

La connexion n'a pas de polarité.

F Monter le couvercle avec les vis fournies 5.

13.2 INSTALLATION DES PHOTOCELLULES

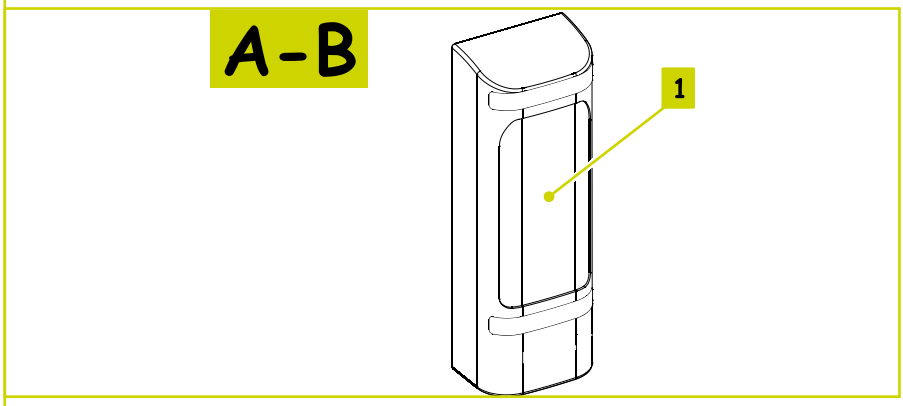

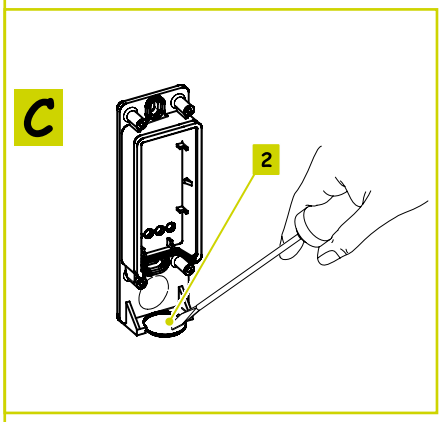

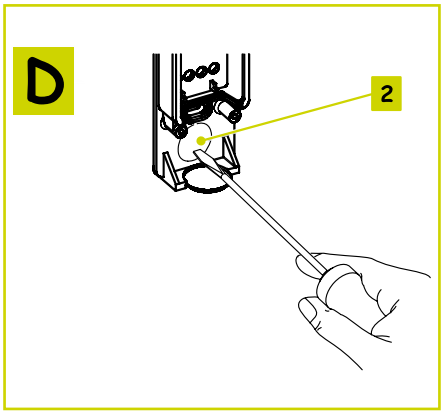

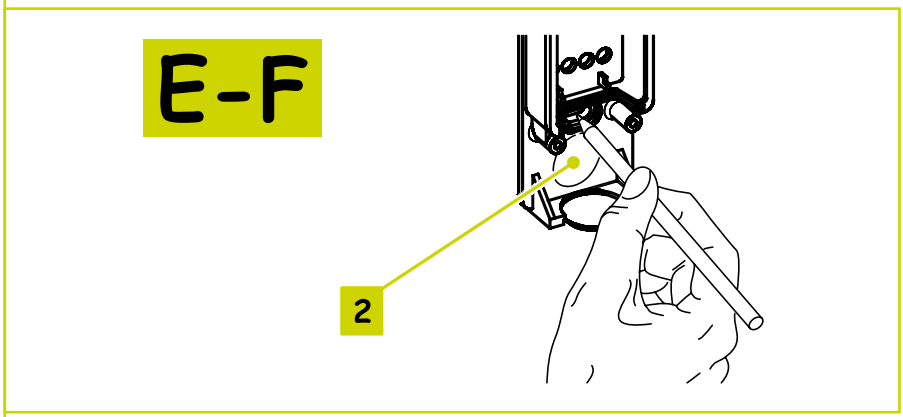

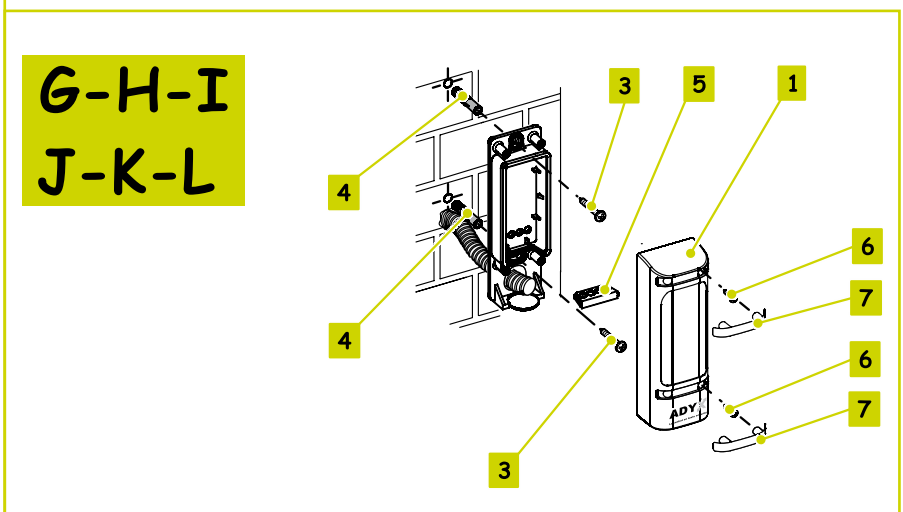

A Choisir la position des deux éléments qui composent la photocellule (TX et RX) en respectant les prescriptions suivantes:
- Les placer à une hauteur de 40-60 cm du sol, sur les côtés de la zone à protéger, du côté extérieur (vers la voie publique) et le plus près possible du bord du portail, c'est-à-dire pas au-delà de 15 cm.
- Diriger l'émetteur TX vers le récepteur RX en veillant à les aligner.
- Une gaine doit être présente aux deux points prévus pour le passage des câbles.

B Enlever le couvercle antérieur **1** .

C Avec un tournevis, casser sur le fond de la boîte le bouchon de passage des câbles **2**.

D Positionner la photocellule sur le point d'arrivée de la gaine de passage des câbles; en veillant à ce que le trou sur le fond **2** corresponde à la sortie des câbles du mur.

E Tracer les points de perçage en se servant du fond comme référence.

F Percer avec un foret béton Ø 5mm et introduire les chevilles de 5 mm.

G Fixer la photocellule avec les vis **3** et les chevilles **4** (non fournies).

H Positionner le guide-câbles **5**.

I Pour la connexion électrique, voir le paragraphe 5.4.3.

J Remonter le couvercle antérieur **1** et le fixer avec les vis **6**.

K Monter les bouchons **7**.

L Répéter les opérations ci-dessus pour la photocellule du côté opposé.

13.3 INSTALLATION DU SÉLECTEUR À CLÉ

A-B

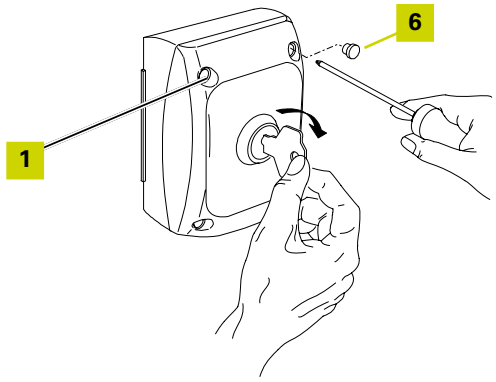

Fig. 66

A Choisir une position du sélecteur afin qu'il se trouve à l'extérieur, à côté de la porte, à une hauteur d'environ 80 cm, de manière à ce qu'il puisse être utilisé par des personnes de tailles différentes.

B Pour séparer la boîte du couvercle, enlever les bouchons 6, dévisser les vis 1 et tirer légèrement en tournant la clé en sens horaire.

C

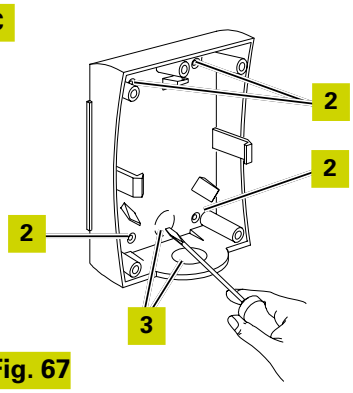

Fig. 67

D-E

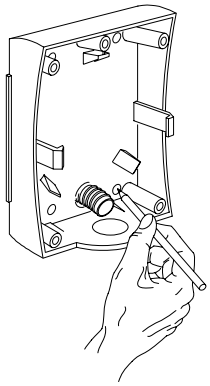

Fig. 68

C Avec un tournevis, casser sur le fond de la boîte, les bouchons de fixation 2 et le trou de passage des câbles 3.

D Tracer les points de perçage en se servant de la boîte comme référence de manière à ce que le trou sur le fond corresponde à la sortie des câbles.

E Percer avec un foret béton Ø 5 mm et y introduire les chevilles de 5 mm.

F-G-H

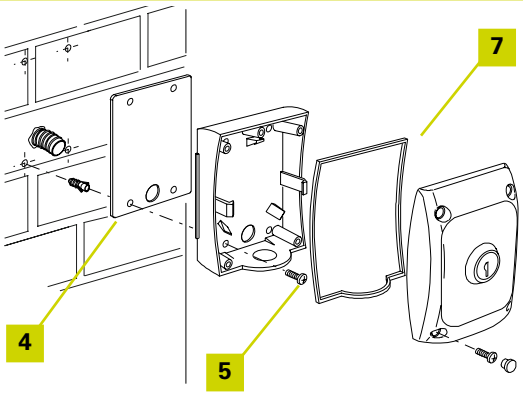

Fig. 69

F Positionner l'entretoise 4 entre le mur et la boîte et la fixer avec les vis 5.

G Pour la connexion électrique, voir le paragraphe 6.

H Vérifier la présence du joint 7 entre le couvercle et la boîte.

I-L

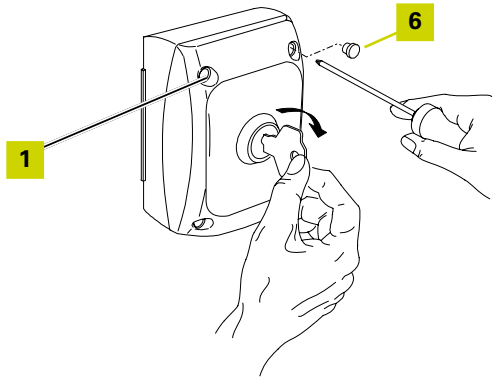

Fig. 70

I Pour placer le couvercle sur la boîte, tourner la clé en sens horaire, et, après la mise en place, ramener la clé au centre.

L Serrer les vis 1 et remonter les bouchons 6.

13.4 INSTALLATION DU DÉVERROUILLAGE À CLÉ

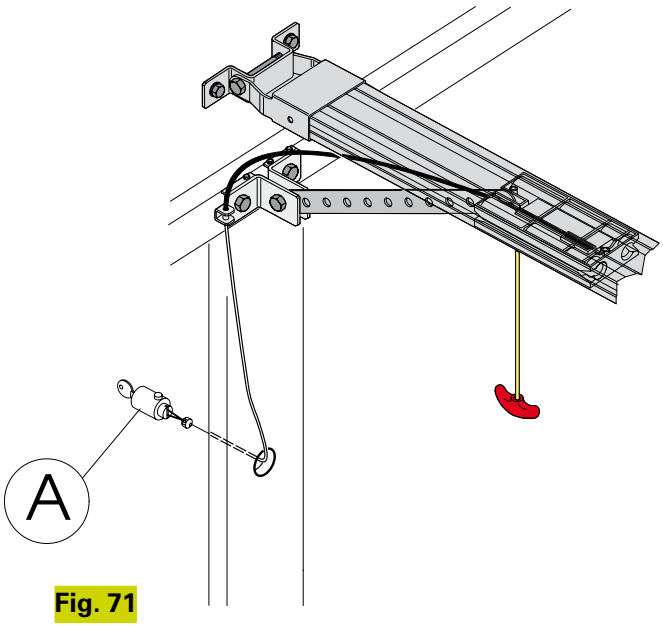

Fig. 71

Le déverrouillage externe peut être installé avec système à levier (Fig. 71 réf. A). Voir les instructions au par. 3.3. et au par. 4.6.

13.5 INSTALLATION DU KIT BATTERIES

Le kit des batteries tampon permet d'actionner l'automatisme même en cas de coupure de courant. On a prévu de loger les batteries à l'intérieur de l'opérateur (Fig. 73 réf. 1) par l'intermédiaire d'une vis fournie. Pour l'installation, consulter les instructions spécifiques.

Les batteries entrent en fonction en cas de coupure de courant.

Précasser manuellement le profil interne en plastique (Fig.72 réf. 2) pour pouvoir loger les batteries.

Monter les batteries, brancher le connecteur mâle sur le connecteur femelle J12 de l'armoire électronique E600.

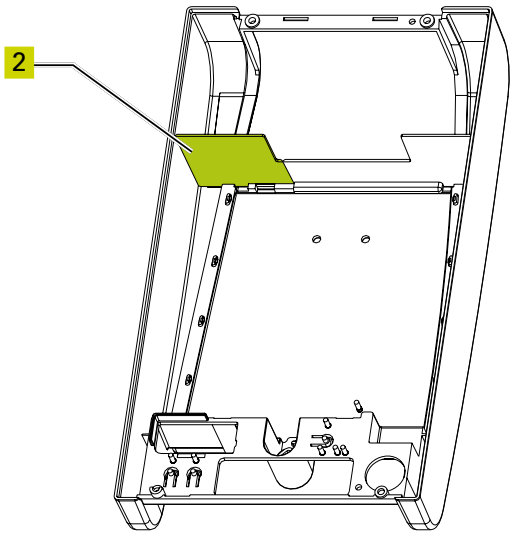

Fig. 72

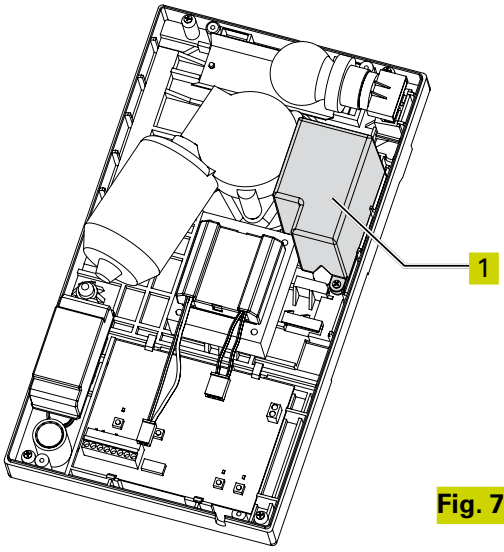

Fig. 73

14 GUIDE DE RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

Anomalie	Causes possibles	Solution
Au lancement de la procédure d'apprentissage, la LED de SET UP clignote mais l'automatisme n'exécute aucune manœuvre	Même durant la phase d'apprentissage, les sécurités ARRÊT et FSW sont actives. Leur non connexion ou leur connexion erronée inhibe le fonctionnement de l'opérateur	Contrôler l'état des LEDs en suivant les indications du tableau "LEDs état entrées". Vérifier les connexions de la fig. 31
L'automatisme n'exécute aucun mouvement	La commande STOP est active	
	La fonction Fail-Safe est active, mais le contact NF des dispositifs connectés à l'entrée FSW ne s'ouvre pas durant le test exécuté par l'armoire avant de commencer la manœuvre	
L'automatisme ouvre la porte mais n'exécute pas la refermeture	Les sécurités FSW sont engagées	
L'apprentissage ne se termine pas correctement et la LED de SET UP clignote signalant une anomalie	L'automatisme détecte une difficulté excessive du mouvement de la porte	Contrôler l'équilibrage de la porte et son actionnement sans frottements excessifs. Actionner la porte manuellement en utilisant la patte d'attache de la tige sur la porte et contrôler que le mouvement est régulier et qu'il n'exige aucune traction ni poussée excessive.
L'automatisme exécute des inversions fréquentes du mouvement durant la manœuvre d'ouverture et/ou de fermeture		
Le déverrouillage est difficile lorsque la porte est fermée	La charge mécanique à laquelle est soumis le système de déverrouillage lorsque la porte est fermée est excessive	Exécuter un nouveau cycle d'apprentissage (d'après le paragraphe 7.2.) à la fin duquel on allège la poussée en fermeture en commandant le recul du chariot.
La LED de SET UP clignote signalant l'état d'anomalie	Le cycle d'apprentissage ne s'est pas terminé de façon positive.	Effectuer un nouveau cycle d'apprentissage (voir paragraphe 7.2).

15 GARANTIE

Sauf exclusion de certains matériels ou de certains composants de matériels, DIAGRAL octroie à la délivrance du bien une garantie contractuelle inextensible de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.
Il est précisé que la facture d'achat du matériel devra impérativement être conservée afin de justifier de la période de garantie.
La garantie ne porte que sur les produits DIAGRAL, commercialisés par ATRAL SYSTEM, et non aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables (tels que ampoules, lampes, huiles, fusibles ...).
Certains produits ou accessoires tels que transformateurs, câbles de liaison, accessoires d'équipement de systèmes de motorisation, antennes, batteries de secours (liste non exhaustive), peuvent ne pas bénéficier de la garantie.
La garantie porte sur tout matériel qui dysfonctionne, dès lors que ce dysfonctionnement ne provient pas ou n'est pas la résultante de :

- des contraintes propres au site à équiper, qui restreignent ou nuisent aux transmission radio,
- du non respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par DIAGRAL, ou erreur de manipulation ou de branchement en cours d'installation,
- d'un usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de DIAGRAL,
- de la négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur,
- de l'intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit en dehors de toute instruction donnée par DIAGRAL,
- de détériorations résultant d'une installation effectuée avec des dispositifs ou périphériques d'une autre marque que DIAGRAL,
- d'une dégradation par chute, choc ou par immersion,
- d'une utilisation d'alimentation autre que celle indiquée par DIAGRAL,
- de dommages ou avaries causés par le transport,
- de conditions d'utilisation particulières telles que ambiance humide ou poussiéreuse, température élevée au-delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc...
- d'une catastrophe naturelle, émeutes ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un évènement postérieur à la vente indépendant de la volonté de DIAGRAL, irrésistible, et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles,
- de phénomène atmosphérique ou détériorations causées par l'environnement extérieur tels qu'infiltration, pluie, foudre, condensation, insectes, animaux, surtension.

Le bénéfice de la garantie est exclusivement réservé aux territoires suivants : pays de l'Union Européenne, Norvège et Suisse.
Indépendamment de la garantie contractuelle consentie, ATRAL SYSTEM est tenu des défauts de conformité du bien au contrat, et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil.
À cet égard, il est rappelé les articles suivants :

- Article L211-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance.
  Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat, ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- Article L211-5 du Code de la Consommation : pour être conforme au contrat, le bien doit :
  1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présenté à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle, présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.
  2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.
- Article L211-12 du Code de la Consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans, à compter de la délivrance du bien.
- Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rende impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné aucun moindre prix s'il les avait connues.
- Article 1648 alinéa 1 du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intenté par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Pour la mise en œuvre de la garantie, l'utilisateur doit contacter la société DIAGRAL dont les coordonnées sont les suivantes :

DIAGRAL est une marque de la société ATRAL SYSTEM
ATRAL SYSTEM
SAS au capital de 252 320 euros inscrite au RCS de Grenoble sous le numéro 311586382
Rue du Pré de l'Orme, 38926 CROLLES CEDEX
Tél. : 0 825 051 809 (0,15 €TTC/min depuis un poste fixe)

DIAGRAL exposera alors les conditions de retour de la mise en œuvre de sa garantie.
La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.
Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.
Tout produit échangé sous garantie, bénéficie de la durée de garantie restant du produit d'origine.
En application de l'article L111-2 du Code de la Consommation, les pièces indispensables à l'utilisation du bien seront disponibles durant la période de garantie.
Enfin, DIAGRAL précise que dans le souci d'améliorer ses produits, elle se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Destination des produits :
Les matériels commercialisés par DIAGRAL sont conçus pour contribuer à la protection et au confort d'habitations en résidentiel et de certains locaux professionnels tels qu'ils sont déterminés dans la documentation fournie par DIAGRAL, ou pour contribuer à la protection et au bien-être des personnes, dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DIAGRAL et recommandées par le revendeur.

Marquage CE et Réglementation :
Les produits commercialisés par DIAGRAL sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent.
Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

Réseaux de communication (indisponibilité) :
DIAGRAL rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de communication radio et électriques (IP, Bluetooth, GSM, GPRS, WIFI, Courants Porteurs en Ligne (CPL), etc.).
La gestion de ces réseaux de communication privés ou non, n'étant pas assurée par DIAGRAL, qui n'en a aucune maîtrise, celle-ci rappelle aux utilisateurs qu'elle ne peut en garantir leur disponibilité à 100%.
DIAGRAL attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes.
Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, DIAGRAL indique que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourrait être engagée.

Conditions d'application de la garantie et du service après-vente :
Les développements qui suivent ont pour objet de vous exposer les règles de mise en œuvre de la garantie contractuelle et du service après-vente.
En respectant sa disposition, vous simplifierez la gestion de vos retours et vous pourrez profiter pleinement des avantages de la garantie et de notre service après-vente.

Rappel :
La garantie consentie aux utilisateurs donne droits au choix de DIAGRAL, à l'échange standard ou à la réparation.
Pour les conditions, et modalités de la garantie, se reporter au texte de garantie applicable à votre système.
Les prestations réalisées par DIAGRAL, autres que celles consenties au titre de la garantie contractuelle, relèvent du service après-vente et sont payantes.
Tout produit ayant fait l'objet d'un échange au titre de la garantie devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.

Procédure à suivre :
Lorsque vous constatez le dysfonctionnement d'un produit, vous devez impérativement en faire vérifier la réalité en contactant notre assistance technique au numéro de téléphone indiqué sur la notice d'installation du produit principal (coût de la communication précisé sur la notice).
Cette procédure, préalable et obligatoire, vous assure une gestion du dossier par les services compétents dans les meilleurs délais.
Si un retour du produit s'avère nécessaire, notre assistance technique vous communique un accord de retour (pour échange ou vérification) avec un numéro à inscrire de manière parfaitement lisible sur le colis.
Il est indispensable de toujours envoyer le matériel au service après-vente, accompagné de la copie de l'accord de retour, de la preuve d'achat (facture) et d'un bordereau lisiblement rempli précisant :
- le numéro ou la copie de l'accord de retour,
- vos coordonnées complètes,
- la copie de votre facture ou preuve d'achat avec la date d'achat,
- la description du matériel et le motif du retour,
- le nom de l'utilisateur.

Sous peine d'irrecevabilité de la demande, le matériel présumé défectueux doit nous être retourné complet avec son alimentation.
Les retours doivent être faits à l'adresse communiquée par l'assistance technique DIAGRAL lors du contact téléphonique préalable.

Important :
Les frais de port et les risques liés au transport sont toujours à la charge de l'expéditeur.
Notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée en cas d'incident survenant à cette occasion et notamment vol, perte, dégradation, destruction etc.
Les retours en port dû seront systématiquement refusés par nos services.
L'emballage des retours doit pouvoir résister aux contraintes de transport.
Tout matériel dégradé pendant le transport sera considéré comme hors garantie.
Tout colis présenté en mauvais état par le transporteur sera refusé par nos services.

Matériel sous garantie bénéficiant de la garantie légale de conformité ou de la garantie commerciale :
DIAGRAL octroie à partir de la délivrance au premier utilisateur la garantie contractuelle de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.
En cas de contestation sur la date de départ de la garantie contractuelle, celle-ci débutera à compter de la date de fabrication que le numéro de série de l'appareil permettra de déterminer.
Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel reconnu défectueux par notre assistance technique donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.
Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.
Tout appareil retourné sans accord de retour peut faire l'objet d'un renvoi à son expéditeur, aux risques de ce dernier. Il ne sera rééquipé d'aucun accessoire.
Tout appareil ayant fait l'objet d'un accord de retour pour vérification et qui sera reconnu en état de fonctionnement sera renvoyé tel quel à son expéditeur.

Matériel hors garantie :
Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel hors garantie peut faire l'objet d'une commande auprès d'un revendeur au choix de l'utilisateur selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.
Si l'assistance technique de DIAGRAL établit un accord de retour pour vérification, notre service après-vente établira alors soit un devis de réparation, soit un remplacement par un produit neuf facturé selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.
En cas d'accord avec la proposition ainsi faite, vous devez impérativement retourner le double de ce devis, revêtu de la mention «bon pour accord», daté et signé dans un délai d'un (1) mois à compter de sa date d'établissement.

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Nous apprécions vos suggestions
Si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos guides et de nos produits, n'hésitez pas à nous les communiquer par écrit ou par e-mail (assistancetechnique@diagral.fr) en précisant la date d'achat du matériel. Nous vous en remercions par avance.

Pour obtenir des conseils lors de la pose de votre système ou avant tout retour de matériel,

contacter l'assistance technique Diagral au : **0 825 051 809**
depuis 1 poste fixe pour la France : 0,15 €/mn
pour les autres pays, se reporter au tarif en vigueur

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas.
Vous trouverez sur notre site www.diagral.fr les réponses aux questions les plus fréquentes, les principales notices techniques...

532008_A - 10.2010

diagral by ADYX